

Région Île de France
PROJET DE BUDGET 2015

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

INVESTISSEMENT

Chapitre 900 - Services généraux

02 - Administration générale

Chapitre 903 - Culture, sports et loisirs

31 - Culture

FONCTIONNEMENT

Chapitre 930 - Services généraux

02 - Administration générale

Chapitre 932 - Enseignement

22 - Enseignement du second degré

Chapitre 933 - Culture, sports et loisirs

31 - Culture

Chapitre 944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

- - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

ANNEXE 1

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2015	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2015	7
INVESTISSEMENT.....	8
FONCTIONNEMENT.....	15
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	44
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014	48
INVESTISSEMENT.....	49
FONCTIONNEMENT.....	55

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2015

Le projet de budget primitif de l'administration générale pour 2015 poursuit une double démarche de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de renforcement et/ou d'amélioration du service public régional en direction des franciliens.

La Région développe une politique maîtrisée de gestion et d'optimisation des ressources humaines avec comme ambition la mise en cohérence des rémunérations, le développement et la reconnaissance des compétences, ainsi que l'amélioration des conditions de travail de ses agents.

Leur rémunération représente plus de 97% des dépenses de personnel. Son évolution résulte principalement de majorations mécaniques, ou de mesures réglementaires. Elle inclut également des mesures nouvelles décidées par l'Assemblée régionale. L'exercice de gestion engagé par la Région permet de contenir la progression des dépenses de personnel à 3,5% en 2015 contre 4,9% en 2014. Conformément à l'engagement de l'Exécutif, l'objectif d'harmonisation du régime indemnitaire du régime indemnitaire des agents des lycées avec celui des agents du siège, a été atteint en juillet 2014. Son extension en année pleine impacte le projet de budget 2015, et le taux de progression constaté. Les dépenses de personnel doivent également intégrer en 2015 les mesures exogènes liées notamment à l'augmentation prévue des cotisations retraites et à la revalorisation de la grille des agents de la catégorie C.

Ce budget comprend également les effets du transfert par l'Etat de la gestion de la programmation des Fonds Européens qui feront l'objet d'une compensation. De même, le budget alloué aux ressources humaines intègre la poursuite de l'action de la Région en faveur du recrutement interne des emplois d'avenir et de leur formation, ainsi que la déprécarisation de 200 agents non-titulaires.

La dotation proposée pour les moyens généraux de l'institution Régionale s'inscrit dans une logique forte de maîtrise des dépenses, avec la poursuite d'une gestion active de régulation et d'optimisation des crédits. Les charges de fonctionnement général des services régionaux et des assemblées diminuent ainsi de 6,53% par rapport au budget primitif 2014.

L'effort en investissement porte sur les mises aux normes de sécurité obligatoires et réglementaires comme l'accessibilité PMR, des travaux "lourds" de rénovation et d'entretien du bâti des propriétés régionales, ainsi que sur la programmation d'une première tranche de renouvellement en "véhicules propres" du parc automobile régional, l'équipement en mobilier des espaces de travail et des matériels nécessaires au fonctionnement du siège.

S'agissant de la communication institutionnelle, ce budget est destiné à couvrir les besoins dans le domaine de l'événementiel (participation à des salons et manifestations d'intérêt régional), des campagnes (promotion des actions et dispositifs majeurs de l'institution) et des moyens d'information (magazine Ile-de-France, brochures, espaces numériques).

Le budget d'investissement dans le domaine de la communication recouvre les actions de signalétique régionale par le biais des panneaux de chantier et des équipements pérennes d'identification du territoire et/ou du patrimoine Francilien.

En fonctionnement, la dotation allouée aux systèmes d'information est en progression par rapport au budget 2014 en raison essentiellement du nombre croissant d'équipements et de logiciels.

Cet accroissement a des impacts sur le contrat d'infogérance, les contrats de maintenance de la plateforme technique, des logiciels qui permettent son fonctionnement, des applicatifs et des services internet utilisés par les services régionaux et les usagers des dispositifs régionaux.

La dotation allouée en investissement, en hausse, est destinée à poursuivre la mise à niveau de l'infrastructure du système d'information régionale et le développement des logiciels "métiers".

1ère PARTIE :
LES PROPOSITIONS POUR 2015

INVESTISSEMENT

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 900 - Services généraux	10,918
Sous fonction 02 - Administration générale	10,918
Code fonctionnel 0201 - Personnel non ventilé	0,100
21848 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0,100
Code fonctionnel 0202 - Autres moyens généraux	10,818
2031 : Frais d'études	0,506
2033 : Frais d'insertion	0,037
2051 : Concesssions et droits similaires	4,194
21578 : Autre matériel technique	0,400
21828 : Autres matériels de transport	0,630
21838 : Autre matériel informatique	1,564
21848 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0,300
2185 : Matériel de téléphonie	0,024
2313 : Constructions	2,453
275 : Dépôts et cautionnements versés	0,710
CHAPITRE 903 - Culture, sports et loisirs	0,382
Sous fonction 31 - Culture	0,382
Code fonctionnel 313 - Patrimoine	0,382
2031 : Frais d'études	0,172
2033 : Frais d'insertion	0,005
21578 : Autre matériel technique	0,010
216 : Collections et oeuvres d'art	0,003
2181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0,041
2185 : Matériel de téléphonie	0,001
2313 : Constructions	0,150
TOTAL	11,300

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

900 - Services généraux

02 - Administration générale

0201 - Personnel non ventilé

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Amélioration de l'environnement professionnel <i>HP0201-026</i>	0,098	0,100	0,098	0,100
Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées	0,098	0,100	0,098	0,100

Action : Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Tenant compte de la poursuite et du renforcement des actions liées à la convention signée avec le Fonds pour l'Insertion des Personne Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), il est proposé de maintenir en 2015 une dotation de **0,10 M€**, dépenses intégralement couvertes par une recette, comme prévue par la convention.

0202 - Autres moyens généraux

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Moyens des services (hors informatique) <i>HP0202-001</i>	2,310	3,430	9,482	4,618
Travaux <i>hcdp</i>	1,860	2,570	4,022	2,978
Véhicules <i>hcdp</i>	0,150	0,560	0,150	0,630
Matériel et mobilier <i>hcdp</i>	0,300	0,300	0,300	0,300
Dépôts et cautionnements versés <i>hcdp</i>			0,050	0,710
Acquisitions <i>hcdp</i>			4,960	

Action : Travaux

Pour le budget 2015, il est proposé d'inscrire une dotation en autorisations de programme d'un montant de 2,570 M€. Cette dotation est répartie comme suit :

- 0,700 M€ pour les opérations de travaux récurrents liés à la maintenance des immeubles, dont 0,250 M€ à titre d'une provision pour les interventions urgentes et 0,450 M€ pour les travaux conservatoires exécutés dans le cadre du marché tous corps d'état;
- 1,870 M€ pour le programme de travaux et de réhabilitation à mener sur le patrimoine administratif régional. Ce programme est décomposé entre les opérations suivantes :

- la remise aux normes du câblage d'une partie du site de Babylone;
- la mise aux normes de la climatisation de Barbet ;
- la poursuite de la mise aux normes de sécurité ou d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) des sites régionaux ;
- la rénovation et la mise aux normes d'équipements spécifiques sur le bâtiment Invalides (archives régionales, la salle Delouvrier).

Action : Véhicules

Il est proposé de doter cette action de 0,560 M€ en autorisations de programme, soit une augmentation de 0,410 M€ par rapport à 2014. Cette dotation doit permettre l'acquisition de 2 véhicules électriques, mais également de couvrir la réalisation de la première tranche du plan de renouvellement du parc de véhicules hybrides échelonné sur trois ans et assurer l'achat de petits véhicules supplémentaires destinés aux chargés d'OPTIC à l'Unité Lycée.

Action : Matériel et mobilier

La dotation budgétaire proposée pour 2015 de 0,300 M€ identique à celle votée au budget 2014 permettra de répondre aux besoins récurrents de renouvellement des matériels nécessaires au fonctionnement du siège (chariots, rayonnages...) et du mobilier pour des espaces de bureaux.

Action : Dépôts et cautionnements versés

Cette action, destinée à couvrir les dépôts de garantie des baux des locations en cours, est dotée uniquement en crédits de paiement à hauteur de 0,710 M€ pour 2015. Cette augmentation significative de ces crédits est essentiellement destinée au règlement du dépôt de garantie (remboursable à terme) de la nouvelle surface locative de Nord-Pont décalé en 2015.

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Moyens informatiques des services	4,632	5,500	5,400	5,800
<i>HP0202-002</i>				
Equipement informatique	0,643	1,600	0,943	1,600
<i>hcdp</i>				
Développement de logiciels et progiciels	3,989	3,900	4,457	4,200
<i>hcdp</i>				

La dotation allouée en investissement, en hausse, est destinée à poursuivre la mise à niveau de l'infrastructure du système d'information régional et le développement des progiciels « métiers ».

Action : Equipement informatique

La dotation budgétaire permet de couvrir les besoins récurrents en renouvellement des équipements informatiques et téléphoniques - tant pour les services régionaux que pour les élus et groupes politiques, avec l'objectif de maintenir un niveau de service satisfaisant pour l'ensemble des utilisateurs.

La nécessité de remplacer les serveurs obsolètes par des serveurs avec une consommation électrique bien moindre, de réorganiser l'architecture du réseau et de renouveler les équipements de sécurité de bordure de réseau expliquent le niveau de cette dotation.

En téléphonie, il est proposé de moderniser les fonctionnalités du standard téléphonique.

Enfin, le renouvellement des ordinateurs des élus doit être prévu au budget 2015 pour permettre la dotation des élus de la nouvelle mandature.

Action : Développement de logiciels et progiciels

La dotation budgétaire complète les dotations des années précédentes pour la poursuite de la refonte du système d'information de l'unité Lycées (OGIL) et la mise en place d'un outil de gestion du patrimoine régional (GUEPAR).

Elle contribuera :

- à permettre l'évolution des applicatifs métiers existants (ASTRE et GTA) pour la gestion des ressources humaines ; Coriolis pour le système financier ; IRIS pour le suivi des subventions ; Gloria pour l'apprentissage, PRISME pour les formations sanitaires et sociales etc.),
- à initier le remplacement de deux outils RH structurants (outils de gestion de la formation et des relations avec les agents),
- à assurer la mise en place des premiers dispositifs sur la gestion des fonds européens (SYNERGIE et PAR) et d'une application pour la gestion de l'activité des chauffeurs.

Coté infrastructure, la dotation permettra l'acquisition de licences pour assurer les nécessaires mises à jour des serveurs et de la messagerie. En termes de sécurité, elle permettra d'élever le niveau de filtrage pour l'ajuster à la politique de sécurité et d'acquérir des licences de sauvegarde pour faire face aux évolutions de la volumétrie de fichiers stockés.

		AP		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Communication institutionnelle		0,400	0,400	0,400	0,400
	<i>HP0202-003</i>				
Information		0,400	0,400	0,400	0,400

Action : Information

Il est proposé un montant de 0,400 M€ en autorisations de programme.

Ce budget d'investissement est identique à celui de 2014, suite à des baisses successives depuis 2010 (-55%) et ce après la réalisation du plan pluriannuel d'équipement signalétique 2006-2010.

Ce budget recouvre les actions de signalétique régionale par le biais des panneaux de chantier et des équipements pérennes d'identification du territoire ou du patrimoine francilien.

En 2015, outre le remplacement des totems ou appliques endommagés, dans les lycées par exemple, ou encore l'équipement résiduel de nouveaux sites, la signalétique régionale sera renouvelée dans les Îles de loisirs et renforcée dans les Parcs naturels franciliens.

903 - Culture, sports et loisirs

31 - Culture

313 - Patrimoine

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Patrimoine régional à vocation culturelle	0,290	0,570	0,718	0,382
<i>HP313-010</i>				
Aménagement des propriétés régionales (Villarceaux)	0,280	0,440	0,708	0,313
<i>hcdp</i>				
Orchestre national d'Ile de France	0,010	0,130	0,010	0,069
<i>hcdp</i>				

Action : Aménagement des propriétés régionales (Villarceaux)

Pour 2015, la dotation proposée de 0,440 M€ en autorisations de programme, soit une augmentation de 0,160 M€ par rapport à 2014, est essentiellement destinée aux travaux de réfection et de consolidation des berges et des plans d'eau de Villarceaux, un montant de 0,030 M€ est provisionné pour les travaux nécessitant des réparations urgentes sur le patrimoine bâti.

Action : Orchestre national d'Ile de France

La dotation de 0,130 M€ d'autorisations de programme en 2015 en augmentation de 0,120 M€ par rapport à 2014, couvre une provision de 0,010 M€ en cas de travaux urgents ou imprévus sur le bâtiment de l'Orchestre national d'Ile-de-France, et une enveloppe de 0,120 M€ pour des études à réaliser en vue de travaux d'accessibilité PMR et de réfection d'étanchéité en 2016.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2015
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2015

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
930 - Services généraux	64,534	61,536	185,601	188,493
02 - Administration générale	64,534	61,536	185,601	188,493
0201 - Personnel non ventilé			110,032	116,807
Frais de personnel			110,032	116,307
<i>HP0201-007</i>				
Rémunération et charges de personnel			108,454	114,770
Oeuvres sociales			1,578	1,537
Assistance technique				0,500
<i>HP0201-027</i>				
Assistance technique				0,500
0202 - Autres moyens généraux	59,460	56,527	58,460	54,627
Communication institutionnelle	12,500	11,500	11,500	9,600
<i>HP0202-003</i>				
Information	3,700	3,700	3,700	3,650
Événementiel	2,300	2,300	2,300	2,250
Image-Marque	5,120	4,120	4,120	2,500
Evaluation	0,300	0,300	0,300	0,300
Edition	1,080	1,080	1,080	0,900
Dépenses associées aux frais de personnel	3,590	3,936	3,590	3,936
<i>HP0202-004</i>				
Formation	0,849	1,315	0,849	1,315
Autres oeuvres sociales	0,018	0,010	0,018	0,010
ASCRIF	0,305	0,305	0,305	0,305
Communication interne	0,308	0,216	0,308	0,216
Autres dépenses de personnel	0,810	0,790	0,810	0,790
Participation aux cantines	1,300	1,300	1,300	1,300
Charges liées aux immeubles	29,967	26,595	29,967	26,595
<i>HP0202-011</i>				
Loyers et charges locatives	25,235	21,640	25,235	21,640
Impôts et taxes	0,262	0,290	0,262	0,290
Entretien	1,930	1,930	1,930	1,930
Fluides	0,898	0,975	0,898	0,975
Assurances	1,642	1,760	1,642	1,760
Fonctionnement des services	10,732	11,700	10,732	11,700

PROJET DE BUDGET 2015
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2015

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<i>HP0202-012</i>				
Fournitures et petit matériel	1,650	1,650	1,650	1,650
Documentation	0,380	0,380	0,380	0,380
Impressions	0,160	0,150	0,160	0,150
Informatique	4,617	5,057	4,617	5,057
Prestations intellectuelles	0,640	0,940	0,640	0,940
Frais de mission du personnel	0,430	0,400	0,430	0,400
Frais d'actes et de contentieux	0,480	0,600	0,480	0,600
Autres prestations	0,860	0,750	0,860	0,750
Télécommunications	0,835	0,943	0,835	0,943
Postes et affranchissements	0,680	0,630	0,680	0,630
Assistance technique		0,200		0,200
Véhicules	0,971	1,096	0,971	1,096
<i>HP0202-013</i>				
Carburants	0,220	0,225	0,220	0,225
Impôts et taxes sur les véhicules	0,001	0,031	0,001	0,031
Entretien des véhicules	0,270	0,278	0,270	0,278
Location de véhicules	0,060	0,100	0,060	0,100
Assurances	0,420	0,462	0,420	0,462
Subventions à divers organismes	1,700	1,700	1,700	1,700
<i>HP0202-016</i>				
Divers organismes	1,700	1,700	1,700	1,700
021 - Conseil régional	4,585	4,520	14,420	14,370
Indemnités et charges			9,835	9,850
<i>HP021-018</i>				
Indemnités et charges			9,835	9,850
Société d'entraide des conseillers régionaux	1,490	1,440	1,490	1,440
<i>HP021-019</i>				
SECRIF	1,490	1,440	1,490	1,440
Fonctionnement général du CR	2,325	2,310	2,325	2,310
<i>HP021-020</i>				
Réceptions et représentations	1,805	1,800	1,805	1,800
Documentation	0,128	0,140	0,128	0,140
Frais de missions	0,392	0,370	0,392	0,370

PROJET DE BUDGET 2015
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2015

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Formation, information des élus régionaux	0,770	0,770	0,770	0,770
<i>HP021-021</i>				
Formation, information des élus régionaux	0,770	0,770	0,770	0,770
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	0,489	0,489	2,689	2,689
Indemnités et charges du CESER	0,100	0,100	2,300	2,300
<i>HP022-022</i>				
Indemnités et charges du CESER			2,200	2,200
Formation des élus du CESER	0,100	0,100	0,100	0,100
Fonctionnement général du CESER	0,389	0,389	0,389	0,389
<i>HP022-023</i>				
Frais de mission du CESER	0,013	0,019	0,013	0,019
Frais d'études du CESER	0,004	0,004	0,004	0,004
Réceptions et représentations du CESER	0,052	0,052	0,052	0,052
Fonctionnement courant du CESER	0,320	0,314	0,320	0,314
932 - Enseignement	0,841	0,810	307,525	315,785
22 - Enseignement du second degré	0,841	0,810	307,525	315,785
222 - Lycées publics	0,841	0,810	307,525	315,785
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées			278,853	288,809
<i>HP222-022</i>				
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées			278,853	288,809
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées			21,621	21,473
<i>HP222-023</i>				
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants			10,690	9,791
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des missions de suppléance			10,931	11,682
Dépenses associées aux agents des lycées	0,841	0,810	7,051	5,503
<i>HP222-024</i>				
Formation	0,473	0,475	0,473	0,475
Communication interne	0,368	0,335	0,368	0,335
Oeuvres sociales			6,210	4,693

PROJET DE BUDGET 2015
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2015

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
933 - Culture, sports et loisirs	0,350	0,385	0,350	0,385
31 - Culture	0,350	0,385	0,350	0,385
313 - Patrimoine	0,350	0,385	0,350	0,385
Patrimoine régional à vocation culturelle <i>HP313-010</i>	0,350	0,385	0,350	0,385
Patrimoine régional (Villarceaux)	0,350	0,385	0,350	0,385
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,356	2,356
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,356	2,356
Frais de fonctionnement des groupes d'élus <i>HP01-003</i>			2,356	2,356
Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,356	2,356
TOTAL	65,725	62,731	495,832	507,019
HP	65,725	62,731	495,832	507,019

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 930 - Services généraux	188,493
Sous fonction 02 - Administration générale	188,493
Code fonctionnel 0201 - Personnel non ventilé	116,807
6064 : Fournitures administratives	0,005
617.1 : Etudes et recherches	0,012
6184 : Frais de formation	0,069
6218 : Autre personnel extérieur	0,300
6226 : Honoraires	0,013
6231 : Annonces et insertions	0,001
6236 : Catalogues, imprimés et publications	0,011
6247 : Transports collectifs du personnel	0,001
62511 : Voyages, déplacements et missions des agents (hors CMP)	0,152
62512 : Voyages, déplacements et missions des agents (CMP)	0,008
6331 : Versement de transport	1,580
6332 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0,290
6336 : Cotisations au CNFPT et au CDG de la fonction territoriale	0,581
6338 : Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	0,001
64111 : Traitement	42,777
64112 : NBI, suppl. familial de traitement et indemnité de résidence	2,392
64118 : Autres indemnités.	21,882
64131 : Rémunérations	13,537
64132 : Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,310
64138 : Primes et autres indemnités	1,357
64162 : Emplois d'avenir	0,748
6417 : Rémunérations des apprentis	0,433
6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11,389
6453 : Cotisations aux caisses de retraite	14,555
6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,894
6456 : Versement au F.N.C du supplément familial	0,298
6458 : Cotisations aux autres organismes sociaux	0,791
6475 : Médecine du travail, pharmacie	0,227
64781 : Autres charges sociales diverses	0,750
64782 : Autres charges sociales diverses	0,553
6488 : Autres charges	0,825
6711 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,005
6718 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,050
6745 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,010
Code fonctionnel 0202 - Autres moyens généraux	54,627
6042 : Achats de prestations de services	1,259

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
60611 : Eau et assainissement	0,062
60612 : Énergie - Electricité	0,570
60613 : Chauffage urbain	0,340
60621 : Combustibles	0,009
60622 : Carburants	0,218
60623 : Alimentation	0,025
60631 : Fournitures d'entretien	0,012
60632 : Fournitures de petit équipement	0,211
60636 : Habillement et Vêtements de travail	0,100
6064 : Fournitures administratives	0,497
6068 : Autres matières et fournitures.	0,350
6132 : Locations immobilières	18,019
61351 : Matériel roulant	0,006
61358 : Autres	0,909
614 : Charges locatives et de copropriété	3,879
61521 : Terrains	0,036
61522 : Bâtiments	0,220
61523 : Voies et réseaux	0,001
61551 : Matériel roulant	0,250
61558 : Autres biens mobiliers	0,175
6156 : Maintenance	1,529
616 : Primes d'assurances	2,226
617 : Études et recherches	0,083
6182 : Documentation générale et technique	0,381
6184 : Frais de formation	1,292
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,021
6226 : Honoraires	1,157
6227 : Frais d'actes et de contentieux	0,465
6228 : Divers	4,019
6231 : Annonces et insertions	2,621
6233 : Foires et expositions	1,505
6234 : Réceptions	0,051
6236 : Catalogues, imprimés et publications	2,322
6238 : Divers	2,688
6247 : Transports collectifs du personnel	0,149
62511 : Voyages, déplacements et missions des agents (hors CMP)	0,010
62512 : Voyages, déplacements et missions des agents (CMP)	0,385
6261 : Frais d'affranchissement	0,700
6262 : Frais de télécommunications	1,652
627 : Services bancaires et assimilés.	0,007

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,706
6282 : Frais de gardiennage	0,004
6283 : Frais de nettoyage des locaux	1,335
62878 : A des tiers	0,015
6288 : Autres	0,043
63512 : Taxes foncières	0,024
63513 : Autres impôts locaux	0,266
6355 : Taxes et impôts sur les véhicules	0,031
637 : Autres impôts, taxes et vers. assimilés (autres organismes)	0,330
6514 : Prix	0,035
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	1,305
6581 : Redev. pr conces., bvts, lic., procédés, dr et val. simil.	0,111
6711 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,011
Code fonctionnel 021 - Conseil régional	14,370
60623 : Alimentation	0,161
60631 : Fournitures d'entretien	0,003
60632 : Fournitures de petit équipement	0,020
6068 : Autres matières et fournitures.	0,060
6132 : Locations immobilières	0,050
61358 : Autres	0,005
6182 : Documentation générale et technique	0,140
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,085
6226 : Honoraires	0,045
6228 : Divers	0,063
6231 : Annonces et insertions	0,001
6234 : Réceptions	1,161
62511 : Voyages, déplacements et missions des agents (hors CMP)	0,030
6531 : Indemnités de fonction	6,014
65321 : Frais de missions et de déplacements des élus (hors CMP)	0,220
65322 : Frais de missions et de déplacements des élus (CMP)	0,300
6533 : Cotisations de retraite	1,214
6534 : Cotisations de sécurité sociale - part patronale	2,622
65352 : Formation - Conseil Régional	0,700
65361 : Frais de représentation du Président (hors CMP)	0,020
65362 : Frais de représentation du Président (CMP)	0,015
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	1,440
666 : Pertes de change	0,001
Code fonctionnel 022 - Conseil économique, social et environnemental régional	2,689
60623 : Alimentation	0,002

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
6064 : Fournitures administratives	0,001
6068 : Autres matières et fournitures.	0,001
61358 : Autres	0,006
6182 : Documentation générale et technique	0,047
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,010
6226 : Honoraires	0,020
6228 : Divers	0,020
6231 : Annonces et insertions	0,015
6233 : Foires et expositions	0,020
6234 : Réceptions	0,030
6236 : Catalogues, imprimés et publications	0,050
6238 : Divers	0,145
6241 : Transports de biens	0,002
62511 : Voyages, déplacements et missions des agents (hors CMP)	0,002
65211 : Indemnités de fonction	2,200
652121 : Frais de mission et de déplacement (hors CMP)	0,007
652122 : Frais de mission et de déplacement (CMP)	0,006
652152 : Frais de formation (CMP)	0,090
652161 : Frais de représentation du Président (hors CMP)	0,004
652162 : Frais de représentation du président (CMP)	0,001
65322 : Frais de missions et de déplacements des élus (CMP)	0,010
CHAPITRE 932 - Enseignement	315,785
Sous fonction 22 - Enseignement du second degré	315,785
Code fonctionnel 222 - Lycées publics	315,785
6042 : Achats de prestations de services	0,010
6064 : Fournitures administratives	0,006
617 : Études et recherches	0,281
6184 : Frais de formation	0,647
6218 : Autre personnel extérieur	0,035
6226 : Honoraires	0,018
6228 : Divers	0,227
6231 : Annonces et insertions	0,003
6234 : Réceptions	0,004
6236 : Catalogues, imprimés et publications	0,158
6238 : Divers	0,014
6247 : Transports collectifs du personnel	2,205
62511 : Voyages, déplacements et missions des agents (hors CMP)	0,023
62512 : Voyages, déplacements et missions des agents (CMP)	0,010
6255 : Frais de déménagement	0,002

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
6261 : Frais d'affranchissement	0,080
627 : Services bancaires et assimilés.	0,006
62878 : A des tiers	0,010
6331 : Versement de transport	4,356
6332 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0,807
6336 : Cotisations au CNFPT et au CDG de la fonction territoriale	1,613
6338 : Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunératio	0,003
637 : Autres impôts, taxes et vers. assimilés (autres organismes)	0,785
64111 : Traitement	147,993
64112 : NBI, suppl. familial de traitement et indemnité de résidence	8,870
64118 : Autres indemnités.	42,512
64131 : Rémunérations	13,441
64132 : Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,990
64138 : Primes et autres indemnités	0,226
6417 : Rémunérations des apprentis	0,151
6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	29,407
6453 : Cotisations aux caisses de retraite	53,229
6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,936
6475 : Médecine du travail, pharmacie	0,990
64781 : Autres charges sociales diverses	1,349
64782 : Autres charges sociales diverses	2,955
6488 : Autres charges	1,418
6745 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,015
CHAPITRE 933 - Culture, sports et loisirs	0,385
Sous fonction 31 - Culture	0,385
Code fonctionnel 313 - Patrimoine	0,385
60612 : Énergie - Electricité	0,050
60621 : Combustibles	0,030
60623 : Alimentation	0,001
60631 : Fournitures d'entretien	0,010
60632 : Fournitures de petit équipement	0,002
6068 : Autres matières et fournitures.	0,001
61521 : Terrains	0,233
61522 : Bâtiments	0,020
61551 : Matériel roulant	0,005
61558 : Autres biens mobiliers	0,015
6228 : Divers	0,013
6231 : Annonces et insertions	0,001
6283 : Frais de nettoyage des locaux	0,002

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
6581 : Redev. pr conces., bvts, lic., procédés, dr et val. simil.	0,002
CHAPITRE 944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	2,356
Sous fonction - - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	2,356
6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,105
65861 : Frais de personnel	2,251
TOTAL	507,019

		AE		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Assistance technique	<i>HP0201-027</i>				0,500
Assistance technique					0,500

Action : Assistance technique

Les dépenses de personnel au titre de l'assistance technique, dans le cadre du transfert de la gestion des fonds européens aux régions, sont estimées à **0,500 M€** pour 2015.

0202 - Autres moyens généraux

		AE		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Communication institutionnelle	<i>HP0202-003</i>	12,500	11,500	11,500	9,600
Information	<i>hcdp</i>	3,700	3,700	3,700	3,650
Événementiel	<i>hcdp</i>	2,300	2,300	2,300	2,250
Image-Marque	<i>hcdp</i>	5,120	4,120	4,120	2,500
Evaluation	<i>hcdp</i>	0,300	0,300	0,300	0,300
Edition	<i>hcdp</i>	1,080	1,080	1,080	0,900

L'année 2015 sera marquée par une séquence électorale double, celle du renouvellement des élus départementaux et celle du renouvellement de l'assemblée régionale.

En cette période, la communication institutionnelle est contrainte. Ainsi nos actions seront menées conformément aux règles du code électoral et principes jurisprudentiels issus notamment des articles L52-1 (interdiction de lancer une campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion de la Région, à compter du 1^{er} jour du 6^{ème} mois précédent le mois du scrutin jusqu'au jour du scrutin) et L52-8 (interdiction pour la Région d'octroyer un avantage à la campagne d'un candidat, à compter du 1^{er} jour du 12^{ème} mois précédent le mois du scrutin jusqu'au jour du scrutin).

Pour autant, malgré ce contexte particulier et en agissant avec prudence, la collectivité conserve le droit et même le devoir d'informer les Franciliens sur les enjeux qui les intéressent.

La proposition de budget de fonctionnement de la communication institutionnelle pour 2015 s'élève ainsi à 11,500 M€ en autorisations d'engagement.

Cette enveloppe budgétaire est en diminution de 8% par rapport au budget 2014, après avoir baissé chaque année depuis 2011 (-19% sur la période 2011-2015).

Le budget annuel de communication représente 95 centimes d'euro par habitant.

Sa part dans le budget global de fonctionnement est en constante diminution et représente environ 0,5%. S'agissant des crédits de paiement, leur montant est de 9,6 M€, ce qui représente une baisse de 16,5% par rapport à l'exercice 2014 (11,5 M€ en CPF).

Les crédits, progressivement affectés en Commission permanente sont engagés, au fur et à mesure des

besoins et dans le cadre exclusif de procédures d'achats publics, dans les domaines de l'événementiel, des campagnes et des moyens d'information (publications et supports numériques).

Le défi en Île-de-France est, pour l'acteur public majeur qu'est la Région, de pouvoir émerger au-dessus d'un seuil de visibilité minimale, d'assurer une identification de l'action du conseil régional par 12 millions de Franciliens et une présence sur 12 000 km² de territoire.

Cela nécessite de disposer d'une capacité d'action suffisante pour porter une communication régionale audacieuse, innovante, porteuse de sens et utile aux Franciliens.

La stratégie de communication exprime et met en scène le positionnement institutionnel d'accélérateur de la transition écologique, économique et sociale.

Action : Information

Il est proposé pour 2015 une dotation de 3,700 M€ sur cette action, soit le même montant qu'en 2014.

Ce budget va être ventilé entre, d'une part, l'information multimédia regroupant le magazine institutionnel, le site iledefrance.fr, la newsletter, les réseaux sociaux et les autres supports (écrans *dans les rames du Francilien diffusant des informations régionales et vidéos du territoire ou du patrimoine francilien, sans publicité et sans son...*), et d'autre part, l'innovation numérique, en charge de la sécurisation et de l'accessibilité de ces espaces, de l'accompagnement de projets web et du développement de nouveaux supports.

Après la refonte intégrale des supports d'information, notre politique éditoriale plurimédia sera poursuivie et amplifiée dans un souci de cohérence et de complémentarité entre papier et numérique, et dans une logique de rationalisation et mutualisation des moyens (photos, infographies, reportages journalistiques...).

La plateforme régionale Open Data sera également optimisée et enrichie par de nouvelles données publiques accessibles à tous (<http://data.iledefrance.fr>). Une évolution du site permettra à tout citoyen de mieux comprendre l'open-data et surtout de mieux appréhender les nombreuses données libérées.

Action : Événementiel

Un montant en autorisations d'engagement de 2,300 M€, stable par rapport à 2014, est proposé sur cette action qui concerne les salons et les manifestations d'intérêt régional organisés ou soutenus par la Région.

Notre présence se concrétise à travers la réalisation de stands ou l'aménagement d'espaces, tous conçus selon une même identité visuelle et avec une signalétique forte pour maximiser la visibilité régionale.

Les principales opérations événementielles seront : le Salon des Entrepreneurs (février), le Festival international du film d'environnement – FIFE (février), le Salon du Livre (mars), le Festival de Cannes (mai), Solidays (juin), le Festival d'Avignon (juillet), Rock en Seine (août), Paris pour l'Emploi (octobre) le Salon européen de l'Education (novembre) ou encore pour assurer la présence régionale lors de l'exposition universelle Milan 2015 et lors de la conférence climat COP21 en lien avec les autres unités.

Action : Image-Marque

Il est proposé d'inscrire une dotation de 4,120 M€ sur l'action « Image-Marque » qui abrite les campagnes de la Région, soit les prestations de création ou d'adaptation liés à des campagnes ciblées ou grand public, ainsi que le conseil média et les achats d'espaces publicitaires auprès de différents supports.

En cours d'année, la Région alterne ainsi des séquences de communication institutionnelle, fondées sur des preuves d'actions concrètes, avec des campagnes thématiques de valorisation de dispositifs.

Ces actions permettent d'accroître progressivement la notoriété et la connaissance par les Franciliens de l'action du Conseil régional.

Elles portent toutes la signature de l'institution, intégrée au logo, *Demain s'invente ici*.

Des actions média (affichage, presse, internet, cinéma...) et hors média (outils d'édition) se complètent pour pouvoir toucher les différents publics.

Cette dotation baisse de 20% par rapport à 2014, avec une forte contraction du volume d'achat d'espaces publicitaires, motivée notamment par l'encadrement strict des campagnes de communication institutionnelle durant la période préélectorale.

Action : Evaluation

Sur l'action « Évaluation » qui correspond aux études, analyses, pré- et post-tests d'opérations de communication, la dotation proposée se situe à hauteur de 0,300 M€. Elle est stable par rapport au budget précédent.

Sont notamment évalués l'agrément, la compréhension et l'attribution des messages véhiculés dans les campagnes de la Région et nos vecteurs propres d'information.

A noter que les baromètres du magazine régional sont publiés intégralement sur le site iledefrance.fr.

Ces missions sont confiées à un institut d'études et de sondages indépendant, titulaire d'un marché spécifique.

Enfin, depuis 2013, la liste des études et évaluations qui sont menées, est transmise tous les 6 mois au secrétariat général de l'assemblée, qui les met à disposition des groupes politiques sur demande, dans un souci de transparence et d'accès à tous de ces données.

Action : Edition

La dotation 2015 sur cette action s'établit à 1,080 M€, en sachant que des diminutions importantes ont déjà eu lieu ces dernières années (-33% sur la période 2010 à 2014), principalement sur les postes impression et routage.

Cela comprend l'ensemble des brochures de leur conception, impression jusqu'à leur routage et diffusion mais également la dimension numérique ou vidéo de ces contenus pour le portail de la Région.

Les impressions se font quasi-exclusivement sur du papier recyclé ou issu de forêts gérées de manière durable, avec des encres et procédés d'impression labellisés.

Notre institution souhaite poursuivre la diminution des éditions papier et renforcer la part du numérique dans la production de brochures.

Relèvent également de ce secteur les expositions sur les murs du bâtiment du Conseil régional (panneaux d'exposition et bâches d'angle).

Enfin, l'édition comporte une branche photo-vidéo avec une mutualisation accrue des productions depuis la refonte de notre médiathèque en 2013.

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Dépenses associées aux frais de personnel	3,590	3,936	3,590	3,936
<i>HP0202-004</i>				
Formation	0,849	1,315	0,849	1,315
<i>hcdp</i>				
Autres oeuvres sociales	0,018	0,010	0,018	0,010
<i>hcdp</i>				
ASCRIF	0,305	0,305	0,305	0,305
<i>hcdp</i>				
Communication interne	0,308	0,216	0,308	0,216
<i>hcdp</i>				
Autres dépenses de personnel	0,810	0,790	0,810	0,790
<i>hcdp</i>				
Participation aux cantines	1,300	1,300	1,300	1,300
<i>hcdp</i>				

Action : Formation

Il est proposé de porter le budget 2015 à hauteur de **1,315 M€**, afin de poursuivre la réalisation du plan de formation des agents du siège et d'y intégrer les besoins de formation des emplois d'avenir pour l'année.

Action : Autres oeuvres sociales

Les crédits prévus sur cette action sont principalement destinés au paiement des frais bancaires liés aux prêts sociaux. Pour l'année 2015, il est proposé de reconduire le budget à hauteur de la prévision de consommation 2014 (**0,010 M€**).

Action : ASCRIF

Pour 2015, il est proposé de reconduire le montant de la subvention versée en 2014 au titre du fonctionnement courant de l'association sportive et culturelle des personnels de la Région Ile-de-France (ASCRIF), soit un montant de **0,305 M€**.

Action : Communication interne

Pour l'année 2015, il est proposé de limiter le budget de la communication interne à **0,216 M€**. Un rééquilibrage entre les crédits dédiés aux agents du siège et à ceux des lycées a été effectué afin de mieux intégrer la répartition des actions de communication effectivement réalisées.

Action : Autres dépenses de personnel

Il est proposé d'inscrire, pour l'année 2015, des crédits à hauteur de **0,790 M€**, correspondant à un ajustement des crédits pour financer les frais liés à la participation de la Région au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), au transport des agents bénéficiant des congés bonifiés ainsi qu'aux frais de recrutement des agents. De plus, ce budget inclut l'inscription en mesures nouvelles de la possibilité pour le Comité d'Hygiène et de Sécurité de demander la réalisation d'études, conformément aux dispositions réglementaires applicables à compter du renouvellement des instances.

Action : Participation aux cantines

Pour 2015, il est proposé de reconduire la dotation à 1,300 M€ votée au budget primitif 2014. Destinés à couvrir une partie des dépenses de restauration collective des agents dans le cadre du marché en cours, ces crédits permettront de répondre aux évolutions du nombre de rationnaires et à l'augmentation prévisible du coût des denrées.

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Charges liées aux immeubles	29,967	26,595	29,967	26,595
Loyers et charges locatives	25,235	21,640	25,235	21,640
Impôts et taxes	0,262	0,290	0,262	0,290
Entretien	1,930	1,930	1,930	1,930
Fluides	0,898	0,975	0,898	0,975
Assurances	1,642	1,760	1,642	1,760

Action : Loyers et charges locatives

La dotation proposée en 2015 de 21,640 est en baisse de 14,25% par, rapport à 2014. Cette diminution s'explique par la sortie des baux des locaux occupés à la Tour Maine Montparnasse (19, 20 et 21èmes étages) et la non reconduction de la location temporaire de locaux rue de l'Université pour l'installation de l'Unité Aménagement Durable. La dotation couvre le loyer Nord-Pont en année pleine et le socle des loyers correspondant aux locations pérennes (rue du Général Bertrand, rue du Bac, les antennes régionales) sur une base d'évolution globale des indices évaluée à 3%.

Action : Impôts et taxes

Il est proposé pour 2015 une dotation de 0,290 M€ en hausse de 0,028 M€ par rapport au Budget primitif 2014. Ces crédits permettront de couvrir les augmentations annuelles des différentes taxes dont est redevable la Région pour les immeubles bâtis occupés par les services et les assemblées.

Action : Entretien

Pour 2015, il est proposé de maintenir la dotation à hauteur 1,930 M€ pour financer les dépenses d'entretien des installations et des immeubles régionaux.

Action : Fluides

Cette action regroupe les provisions nécessaires aux règlements des charges d'eau, de gaz, de chauffage et d'électricité adossées aux contrats des distributeurs. La dotation inscrite au budget 2015 augmente de 0,077 M€ par rapport au budget 2014 pour couvrir les hausses tarifaires annuelles.

Action : Assurances

Il est proposé d'inscrire une dotation en 2015 de 1,760 M€ en hausse de 7,19% par rapport à 2014 pour le règlement des primes d'assurance pour les risques immeuble et responsabilité civile, qui tient compte de l'évolution des révisions de prix applicables au marché en cours et également d'une provision pour régularisation sur les primes versées au titre de l'exercice 2014.

		AE		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Fonctionnement des services		10,732	11,700	10,732	11,700
	<i>HP0202-012</i>				
Fournitures et petit matériel	<i>hcdp</i>	1,650	1,650	1,650	1,650
Documentation	<i>hcdp</i>	0,380	0,380	0,380	0,380
Impressions	<i>hcdp</i>	0,160	0,150	0,160	0,150
Informatique	<i>hcdp</i>	4,617	5,057	4,617	5,057
Prestations intellectuelles	<i>hcdp</i>	0,640	0,940	0,640	0,940
Frais de mission du personnel	<i>hcdp</i>	0,430	0,400	0,430	0,400
Frais d'actes et de contentieux	<i>hcdp</i>	0,480	0,600	0,480	0,600
Autres prestations	<i>hcdp</i>	0,860	0,750	0,860	0,750
Télécommunications	<i>hcdp</i>	0,835	0,943	0,835	0,943
Postes et affranchissements	<i>hcdp</i>	0,680	0,630	0,680	0,630
Assistance technique	<i>hcdp</i>		0,200		0,200

En fonctionnement, la dotation allouée aux systèmes d'information est en progression par rapport au budget 2014, en raison essentiellement du marché d'infogérance, et aux contrats de maintenance de la plate-forme technique, des logiciels qui permettent son fonctionnement, des applicatifs et les services internet utilisés par les services régionaux et les usagers des dispositifs régionaux.

Action : Fournitures et petit matériel

Il est proposé de reconduire la dotation 2015 à son niveau du Budget primitif 2014, soit 1,650 M€ pour couvrir les dépenses de fournitures générales de bureau, de papier, d'habillement et de petit matériel nécessaires au fonctionnement des services et des assemblées, lesquelles sont contractualisées par marchés publics de fournitures courantes.

Action : Documentation

Cette action enregistre les dépenses de presse, d'abonnement aux banques de données et de documentation générale et spécialisée. La dotation 2015 proposée de 0,380 M€ reste identique à celle votée au budget 2014.

Action : Impressions

La dotation de 0,150 M€ proposée pour 2015, en baisse de 0,010 M€ par rapport à celle votée au budget primitif 2014, est ramenée à un niveau corrélé avec le montant des dépenses attendues en exécution.

Action : Informatique

Il est proposé une hausse du budget alloué à cette action pour tenir compte du nouveau marché d'infogérance, et de l'évolution du nombre de contrats de maintenance corrective qui suit l'évolution du parc des applications « métiers » de nos systèmes d'information et des logiciels de maintenance de l'infrastructure et du réseau.

En 2015, des applications métiers importantes sortent du mode projet pour intégrer le mode maintenance corrective, il s'agit de Corilolf et de SAFIR (module exécution).

De fait, l'infrastructure est également en constante évolution (maintenance des serveurs de virtualisation (VmWare), des bases de données Oracle et des serveurs pour l'essentiel).

Action : Prestations intellectuelles

Il est proposé de doter cette action de 0,940 M€, soit une augmentation de 0,300 M€ correspondant à une enveloppe dédiée aux études liées à la réforme territoriale en cours. Seront également financés sur cette ligne de crédits « partagée » : les études et l'accompagnement juridiques dans le cadre du marché de conseil et de représentation régional en cours, les prestations d'audits financiers programmées annuellement.

Action : Frais de mission du personnel

Pour 2015, la dotation proposée pour couvrir les dépenses liées aux déplacements et aux missions du personnel s'élève à 0,400 M€. Elle présente une diminution de 6,98 % par rapport au Budget primitif 2014, rendue possible par des mesures de rationalisation sur cette action.

Action : Frais d'actes et de contentieux

Il est proposé de doter cette action de 0,600 M€, ce qui représente une augmentation de 25% par rapport au budget primitif 2014. Depuis plusieurs années, en plus des charges liées aux contentieux « de droit commun » (172 procédures toujours en cours), cette ligne de crédits enregistre d'une part une augmentation du nombre d'appels sur les jugements (de 6 en 2011 à 32 en 2014), et en raison des délais de procédures, l'instruction de contentieux exceptionnels (METP, aides aux transports, résiliation unilatérale des baux de la Tour Maine Montparnasse) d'autre part.

Action : Autres prestations

En 2015, il est proposé de ramener la ligne à un niveau sensiblement équivalent au budget primitif 2014 hors effet sortie Tour Maine Montparnasse (déménagements), soit 0,730 M€. La dotation inscrite sur cette action regroupe les dépenses contractualisées par marchés publics pour les prestations d'enregistrement et de sténotypie des débats, pour la réalisation de la revue de presse quotidienne, la location des matériels nécessaires à l'organisation et le tenue de réunions, les déménagements et enfin pour le gardiennage.

Action : Télécommunications

La dotation en télécommunication évolue en fonction des besoins en progression constante de téléphonie mobile et de services data associés. Néanmoins cette évolution devrait se stabiliser sur le dernier trimestre 2015 grâce à l'adhésion au groupement de commande du Sipperec.

Action : Postes et affranchissements

Cette action, dont la consommation connaît des diminutions régulières depuis 2009 concerne exclusivement les frais d'affranchissements, de routage, d'envoi de plis express et de location des machines à affranchir. Cette année encore, le montant proposé de la dotation de 0,630 M€, est ajusté à la baisse de 0,050 M€ par rapport à la dotation inscrite au budget primitif 2014 (0,680 M€).

Action : Assistance technique

Il est proposé de doter à hauteur de 0,200 M€ en AE et en CPF cette nouvelle action liée aux dépenses d'assistance technique (études et évaluations notamment), dans le cadre du transfert de la gestion des fonds européens à la Région.

		AE		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Véhicules		0,971	1,096	0,971	1,096
	<i>HP0202-013</i>				
Carburants	<i>hcdp</i>	0,220	0,225	0,220	0,225
Impôts et taxes sur les véhicules	<i>hcdp</i>	0,001	0,031	0,001	0,031
Entretien des véhicules	<i>hcdp</i>	0,270	0,278	0,270	0,278
Location de véhicules	<i>hcdp</i>	0,060	0,100	0,060	0,100
Assurances	<i>hcdp</i>	0,420	0,462	0,420	0,462

Action : Carburants

La dotation proposée s'élève à 0,225 M€ contre 0,220 M€ au Budget primitif 2014 pour le règlement des dépenses de carburant et pour prendre en compte une légère augmentation du parc (OPTIC).

Action : Impôts et taxes sur les véhicules

Il est proposé d'inscrire une dotation de 0,031 M€ pour le règlement des impôts et des taxes afférentes aux véhicules du parc automobile régional.

Action : Entretien des véhicules

La dotation pour cette action est portée à 0,278 M€, en augmentation de 2,96 % afin de faire face aux dépenses d'entretien, de réparation d'un parc automobile vieillissant, ainsi que celles relevant du contrôle technique des véhicules.

Action : Location de véhicules

Pour financer l'expérimentation d'AUTOLIB en année pleine, la dotation proposée en 2015 est portée à 0,100 M€, ce qui représente une augmentation de 0,040 M€ par rapport à la dotation votée au budget primitif 2014.

Action : Assurances

La dotation proposée est en hausse de 10% par rapport à la dotation de 0,420 M€ votée au budget primitif 2014. Cette dotation permettra de faire face aux augmentations appliquées aux révisions de prix pour le règlement des primes d'assurance de la flotte automobile régionale basées sur les mouvements d'entrée et de sortie de véhicules.

		AE		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Subventions à divers organismes		1,700	1,700	1,700	1,700
	<i>HP0202-016</i>				
Divers organismes		1,700	1,700	1,700	1,700

Action : Divers organismes

Pour 2015, il est proposé de maintenir la dotation destinée au soutien des organismes tels que l'ARF, l'AMIF, l'APCESER ainsi que des associations dont l'action est d'intérêt régional ou transversal aux domaines de compétences de la Région (unions régionales des organisations syndicales représentatives).

021 - Conseil régional

		AE		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Indemnités et charges	<i>HP021-018</i>			9,835	9,850
Indemnités et charges				9,835	9,850

Action : Indemnités et charges

Il est proposé de porter le montant du budget à hauteur de **9,850 M€** (+0,015 M€ par rapport à la dotation 2014) suite à l'augmentation prévue des cotisations.

		AE		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Société d'entraide des conseillers régionaux	<i>HP021-019</i>	1,490	1,440	1,490	1,440
SECRIF		1,490	1,440	1,490	1,440

Action : SECRIF

Il est proposé de doter cette action de 1,440 M€, soit une diminution de 0,050 M€ par rapport au budget primitif 2014, correspondant à une stabilisation du nombre d'allocataires (161 en 2014, 158 en 2015) et au léger excédent de trésorerie enregistré par la SECRIF.

		AE		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Fonctionnement général du CR	<i>HP021-020</i>	2,325	2,310	2,325	2,310
Réceptions et représentations	<i>hcdp</i>	1,805	1,800	1,805	1,800
Documentation	<i>hcdp</i>	0,128	0,140	0,128	0,140
Frais de missions	<i>hcdp</i>	0,392	0,370	0,392	0,370

Action : Réceptions et représentations

La dotation proposée de 1,800 M€ est quasi identique à celle de 1,805 M€ votée au budget primitif 2014. Elle permet de financer les dépenses de réception et de représentation engagées par les élus régionaux dans le cadre de leur mandat, ainsi que celles pour l'enregistrement des débats.

Action : Documentation

Sur cette action, il est prévu une dotation de 0,140 M€, soit une augmentation de 0,012 M€ par rapport à la dotation initiale votée au budget primitif 2014.

Action : Frais de missions

La dotation proposée s'élève à 0,370 M€, soit une baisse de 5,49% par rapport au budget primitif 2014, rendue possible par l'effet conjugué des mesures de rationalisation et d'une activité prévue en baisse en 2015. Ces dépenses sont exécutées dans le cadre d'un marché public.

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Formation, information des élus régionaux	0,770	0,770	0,770	0,770
<i>HP021-021</i>				
Formation, information des élus régionaux	0,770	0,770	0,770	0,770

Action : Formation, information des élus régionaux

La dotation inscrite sur cette action est reconduite en 2015 pour un montant de **0,770 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

022 - Conseil économique, social et environnemental régional

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Indemnités et charges du CESER	0,100	0,100	2,300	2,300
<i>HP022-022</i>				
Indemnités et charges du CESER			2,200	2,200
<i>hcdp</i>				
Formation des élus du CESER	0,100	0,100	0,100	0,100
<i>hcdp</i>				

Action : Indemnités et charges du CESER

Il est proposé d'inscrire en 2015 une dotation de **2,20 M€** sur l'action « Indemnités et charges du CESER », soit un montant équivalent à celui de 2014.

Action : Formation des élus du CESER

Il est proposé de maintenir à **0,10 M€** le montant des autorisations d'engagement et des crédits de paiement consacrés à l'action « Formation des élus du CESER ».

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Fonctionnement général du CESER	0,389	0,389	0,389	0,389
<i>HP022-023</i>				
Frais de mission du CESER	0,013	0,019	0,013	0,019
<i>hcdp</i>				
Frais d'études du CESER	0,004	0,004	0,004	0,004
<i>hcdp</i>				
Réceptions et représentations du CESER	0,052	0,052	0,052	0,052
<i>hcdp</i>				
Fonctionnement courant du CESER	0,320	0,314	0,320	0,314
<i>hcdp</i>				

Action : Frais de mission du CESER

La dotation proposée de 0,019 M€ enregistre une augmentation de 0,006 M€ par rapport à la dotation votée au budget primitif 2014. Les dépenses liées aux déplacements et missions des conseillers sont adossées au marché général « d'agents de voyages » régional en cours.

Action : Frais d'études du CESER

Il est proposé de reconduire en 2015 la dotation de 0,004 M€ pour la réalisation d'études dans le cadre des missions dévolues au CESER.

Action : Réceptions et représentations du CESER

Pour 2015, la dotation proposée de 0,052 M€ est identique à celle inscrite au budget primitif 2014 pour les dépenses de prestations de réceptions et de représentations engagées par le CESER dans le cadre des marchés régionaux.

Action : Fonctionnement courant du CESER

Il est proposé de doter cette action de 0,314 M€, soit une diminution de 0,006 M€ par rapport à la dotation votée au budget primitif 2014. Ces crédits doivent permettre le règlement des dépenses de gestion courante engagées par cette assemblée qui viennent s'imputer pour leur part sur les marchés de fournitures générales et de prestations courantes conclus par la Région.

932 - Enseignement

22 - Enseignement du second degré

222 - Lycées publics

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées			278,853	288,809
<i>HP222-022</i> Rémunération des agents techniques titulaires des lycées			278,853	288,809

Action : Rémunération des agents techniques titulaires des lycées

Pour l'année 2015, il est proposé de porter le budget alloué aux agents titulaires à **288,809 M€** correspondant à :

1) Un socle nécessaire pour la rémunération d'un effectif constant d'agents actualisé à **283,805 M€** pour prendre en compte notamment :

- les évolutions obligatoires et réglementaires exogènes pour un montant de 4,873 M€ dont 3,718 M€ concernant la réévaluation de la grille des agents de catégorie C ;
- de l'extension en année pleine des mesures contraintes de 2014, notamment suite aux avancements d'échelon et de grades effectués en 2014 (0,658 M€), et des mesures nouvelles décidées par l'Assemblée régionale en 2014, dont 1,823 M€ concernant la revalorisation du régime indemnitaire appliquée à partir du 1^{er} juillet 2014.

2) Des mesures nouvelles à hauteur de **1,242 M€** correspondant à :

- la mise en stage de 200 agents non-titulaires nécessitant un budget de **0,411 M€** (correspondant au versement de la prime d'installation) ;
- la création de 20 postes au cours de l'année 2015, résultant exclusivement des effets induits par l'évolution de la structure technique et organisationnelle des bâtiments des lycées (fusion d'une cité mixte, extension de surface ou d'activité dans des lycées), pour un budget de **0,600 M€** ;
- la possibilité pour le Comité d'Hygiène et de Sécurité de demander la réalisation d'études (**0,112 M€**), conformément aux dispositions réglementaires applicables à compter du renouvellement des instances ;
- la mise en place des secrétariats des comités médicaux et des commissions de réforme assurés par le CIG (**0,119 M€**) dans le cadre de la convention conclue en 2014.

3) Les autres dépenses liées à la rémunération des personnels (médecine professionnelle, cotisations au FIPHFP, congés bonifiés...) à hauteur de **3,762 M€**.

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées			21,621	21,473
<i>HP222-023</i>				
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants			10,690	9,791
<i>hcdp</i>				
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des missions de suppléance			10,931	11,682
<i>hcdp</i>				

Action : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants

Pour l'année 2015, il est proposé une dotation de **9,791 M€**, correspondant à la rémunération de 416 agents, soit un niveau de recrutement équivalent à celui qui devrait être réalisé en 2014.

Action : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des missions de suppléance

Pour l'année 2015, il est proposé une dotation de **11,682 M€**, correspondant à la rémunération de 497 agents, soit un niveau de recrutement équivalent à celui qui devrait être réalisé en 2014.

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Dépenses associées aux agents des lycées	0,841	0,810	7,051	5,503
<i>HP222-024</i>				
Formation	0,473	0,475	0,473	0,475
<i>hcdp</i>				
Communication interne	0,368	0,335	0,368	0,335
<i>hcdp</i>				
Oeuvres sociales			6,210	4,693
<i>hcdp</i>				

Action : Formation

Pour l'exercice 2015, il est proposé de reconduire les crédits alloués au même niveau qu'en 2014 (**0,475 M€**), permettant ainsi de poursuivre le plan de formation des agents des lycées.

Action : Communication interne

Il est proposé de reconduire le budget de la communication interne à **0,335 M€**. Un rééquilibrage entre les crédits dédiés aux agents du siège et à ceux des lycées a été effectué afin de mieux intégrer la répartition des actions de communication effectivement réalisées.

Action : Oeuvres sociales

Pour l'année 2015, il est proposé de porter les crédits à **4,693 M€**, soit une baisse de 1,517 M€ par rapport au BP 2014, principalement due au remplacement du dispositif de prise en charge des mutuelles, ainsi qu'à l'ajustement des crédits liés à l'exécution prévue pour l'année 2014.

Ce BP 2015 permettra donc la poursuite et le renforcement des actions liées à la convention signée avec

le FIPHFP (intégralement couvert par une recette) et la prise en compte de l'augmentation observée chaque année sur les demandes de prestation sociale de la part des agents.

De plus, ce budget intègre en mesures nouvelles le renforcement de l'accompagnement social des agents, par le recours à un ou une psychologue supplémentaire, via le CIG, dans le cadre de la mise en œuvre du plan santé au travail.

933 - Culture, sports et loisirs

31 - Culture

313 - Patrimoine

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Patrimoine régional à vocation culturelle	0,350	0,385	0,350	0,385
<i>HP313-010</i>				
Patrimoine régional (Villarceaux)	0,350	0,385	0,350	0,385

Action : Patrimoine régional (Villarceaux)

Pour 2015, une augmentation de 0,035 M€ est proposée sur cette action avec l'inscription d'une dotation de 0,385 M€. Ces crédits couvrent les dépenses sur le marché d'entretien des espaces verts du domaine, ainsi que l'ensemble des dépenses nécessaires au bon fonctionnement du site, dont celles pour l'accueil du public pendant l'ouverture du domaine et l'organisation de la saison culturelle.

944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

- - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,356	2,356
<i>HP01-003</i>				
Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,356	2,356

Action : Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Il est proposé de reconduire en 2015 la dotation relative au fonctionnement des groupes d'élus au même niveau qu'en 2014, à savoir **2,356 M€**

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2015	Proposition d'AP pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
900 - Services généraux						
02 - Administration générale	3,325	9,430	10,918	1,837		
0201 - Personnel non ventilé		0,100	0,100			
Amélioration de l'environnement professionnel		0,100	0,100			
HP0201-026						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015		0,100	0,100			
échéancier des CP sur AP 2015						
0202 - Autres moyens généraux	3,325	9,330	10,818	1,837		
Moyens des services (hors informatique)	2,925	3,430	4,618	1,737		
HP0202-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	2,925		2,108	0,817		
échéancier des CP sur AP 2015		3,430	2,510	0,920		
Moyens informatiques des services	0,400	5,500	5,800	0,100		
HP0202-002						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	0,400		0,400			
échéancier des CP sur AP 2015		5,500	5,400	0,100		
Communication institutionnelle		0,400	0,400			
HP0202-003						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015		0,400	0,400			
échéancier des CP sur AP 2015						
903 - Culture, sports et loisirs						
31 - Culture	0,746	0,570	0,382	0,671	0,263	
313 - Patrimoine	0,746	0,570	0,382	0,671	0,263	
Patrimoine régional à vocation culturelle	0,746	0,570	0,382	0,671	0,263	
HP313-010						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	0,746		0,283	0,200	0,263	
échéancier des CP sur AP 2015		0,570	0,099	0,471		
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	4,071	10,000	11,300	2,508	0,263	
Total des CP sur AP antérieures à 2015	4,071		2,791	1,017	0,263	
Total des CP sur AP 2015		10,000	8,509	1,491		

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2015	Proposition d'AE pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
930 - Services généraux						
02 - Administration générale	0,670	61,536	59,636	2,570		
0202 - Autres moyens généraux	0,478	56,527	54,627	2,378		
Communication institutionnelle		11,500	9,600	1,900		
HP0202-003						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015						
échéancier des CP sur AE 2015		11,500	9,600	1,900		
Dépenses associées aux frais de personnel		3,936	3,936			
HP0202-004						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015						
échéancier des CP sur AE 2015		3,936	3,936			
Charges liées aux immeubles	0,200	26,595	26,595	0,200		
HP0202-011						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	0,200		0,200			
échéancier des CP sur AE 2015		26,595	26,395	0,200		
Fonctionnement des services	0,260	11,700	11,700	0,260		
HP0202-012						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	0,260		0,260			
échéancier des CP sur AE 2015		11,700	11,440	0,260		
Véhicules	0,018	1,096	1,096	0,018		
HP0202-013						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	0,018		0,018			
échéancier des CP sur AE 2015		1,096	1,078	0,018		
Subventions à divers organismes		1,700	1,700			
HP0202-016						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015						
échéancier des CP sur AE 2015		1,700	1,700			
021 - Conseil régional	0,180	4,520	4,520	0,180		
Société d'entraide des conseillers régionaux		1,440	1,440			
HP021-019						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015						
échéancier des CP sur AE 2015		1,440	1,440			
Fonctionnement général du CR	0,180	2,310	2,310	0,180		
HP021-020						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	0,180		0,180			
échéancier des CP sur AE 2015		2,310	2,130	0,180		

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2015	Proposition d'AE pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
Formation, information des élus régionaux		0,770	0,770			
HP021-021						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015						
échéancier des CP sur AE 2015		0,770	0,770			
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	0,012	0,489	0,489	0,012		
Indemnités et charges du CESER		0,100	0,100			
HP022-022						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015						
échéancier des CP sur AE 2015		0,100	0,100			
Fonctionnement général du CESER	0,012	0,389	0,389	0,012		
HP022-023						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	0,012		0,012			
échéancier des CP sur AE 2015		0,389	0,377	0,012		
932 - Enseignement						
22 - Enseignement du second degré		0,810	0,810			
222 - Lycées publics		0,810	0,810			
Dépenses associées aux agents des lycées		0,810	0,810			
HP222-024						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015						
échéancier des CP sur AE 2015		0,810	0,810			
933 - Culture, sports et loisirs						
31 - Culture	0,004	0,385	0,385	0,004		
313 - Patrimoine	0,004	0,385	0,385	0,004		
Patrimoine régional à vocation culturelle	0,004	0,385	0,385	0,004		
HP313-010						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	0,004		0,004			
échéancier des CP sur AE 2015		0,385	0,381	0,004		
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	0,674	62,731	60,831	2,574		
Total des CP sur AE antérieures à 2015	0,674		0,674			
Total des CP sur AE 2015		62,731	60,157	2,574		

2ème PARTIE :
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014

INVESTISSEMENT

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

900 - Services généraux

02 - Administration générale

0201 - Personnel non ventilé

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Amélioration de l'environnement professionnel <i>HP0201-026</i>	0,098	0,098	0,098	0,042
Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées	0,098	0,098	0,098	0,042

Action : Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Les dépenses d'investissement 2014 destinées à l'amélioration de l'environnement professionnel seront de **0,042 M€** contre 0,098 M€ prévu au BP (-0,046 M€). Cela fait suite à la mise en place progressive de la convention signée en novembre 2013 avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

0202 - Autres moyens généraux

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Moyens des services (hors informatique) <i>HP0202-001</i>	2,310	2,245	9,482	9,287
Travaux <i>hcdp</i>	1,860	1,725	4,022	3,789
Véhicules <i>hcdp</i>	0,150	0,150	0,150	0,150
Matériel et mobilier <i>hcdp</i>	0,300	0,370	0,300	0,360
Dépôts et cautionnements versés <i>hcdp</i>			0,050	0,025
Acquisitions <i>hcdp</i>			4,960	4,963

Action : Travaux

Sur cette action les autorisations de programme affectées à hauteur de 92,74%, soit 1,725 M€ ont donné lieu à la réalisation de travaux confortatifs et à la programmation d'études, de travaux de rénovation et de mise en conformité technique et réglementaire dans les bâtiments administratifs. Ont ainsi été lancées, les études pour la rénovation de la salle Paul Delouvrier et celles pour la rénovation de la climatisation et du circuit vidéo de l'hémicycle. Les autorisations de programme précédemment affectées ont donné lieu en 2014 à la clôture des opérations pour la rénovation de la cuisine dans l'espace de restauration collective du site des Invalides, la reprise du pignon du mur de séparation du site rue Barbet-de-Jouy, et la rénovation de la porte cochère du site de Babylone. Sont également en cours de réalisation, la

rénovation de bureaux et couloirs sur le site des Invalides. Dans le cadre du marché tous corps d'état, des travaux confortatifs et de réaménagement d'espaces et d'entretien ont été effectués durant l'année.

Un transfert d'autorisations de programme de 0,070M€ a été opéré au bénéfice de l'action « matériel et mobilier ».

Le taux d'exécution en crédits de paiement devrait correspondre au règlement des situations de travaux réalisés à la fin de l'exercice comptable 2014.

Action : Véhicules

Sur cette action la dotation votée au budget primitif 2014 de 0,150 M€ en autorisations de programme a été affectée en totalité pour le renouvellement en véhicules de type « citadine », ainsi qu'en véhicules électriques et hybrides. La consommation en crédits de paiement correspond à l'acquisition en 2014 de 10 véhicules de petites cylindrées dont 4 électriques ainsi qu'un véhicule à motorisation hybride.

Action : Matériel et mobilier

Un redéploiement de crédits à l'intérieur du programme de 0,070 M€ a été effectué depuis l'action « Travaux » pour abonder la dotation initiale de 0,300 M€ sur cette action. L'augmentation s'explique par l'équipement en mobiliers et matériels consécutif à l'aménagement d'espaces de travail sur le nouveau site de Nord-Pont.

La consommation en crédits de paiement devrait s'ajuster au montant des autorisations de programme affectées.

Action : Dépôts et cautionnements versés

La prévision de consommation sur cette action dotée uniquement en crédits de paiement devrait être de 50 % soit 0,025 M€ compte tenu de la baisse des taux de l'indice ICC.

Action : Acquisitions

En 2014, la consommation sur cette action dotée uniquement en crédits de paiement s'élève à 4,963 M€ correspondant au solde de l'acquisition de l'immeuble rue Barbet de Jouy.

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Moyens informatiques des services	4,632	4,632	5,400	5,400
<i>HP0202-002</i>				
Equipement informatique	0,643	0,643	0,943	1,043
<i>hcdp</i>				
Développement de logiciels et progiciels	3,989	3,989	4,457	4,357
<i>hcdp</i>				

La dotation allouée en investissement se situait à peu près au même niveau qu'en 2013 en autorisation de programme et est en progression de 13,68 % en crédit de paiement. Elle a été notamment consacrée au passage à Windows7 et à la poursuite du développement des différentes applications utilisées par les services de la Région et leurs usagers.

Action : Equipement informatique

Cette dotation a permis de poursuivre le remplacement des postes fixes et des portables pour assurer la migration vers Windows 7 et Office 2010, la refonte des infrastructures "Réseau" permettant d'assurer le maintien en condition opérationnelle, le renforcement de nos infrastructures de stockage, l'exploitation du réseau données/voix existant et d'assurer l'extension des services WIFI dans les salles de réunion de la Région.

Action : Développement de logiciels et progiciels

Cette dotation a permis d'engager les dépenses relatives à l'évolution continue de l'architecture technique : évolution de la plateforme de virtualisation des serveurs (optimisation des ressources physiques), évolution de notre infrastructure de sauvegarde, mise en place d'une authentification unifiée sur des applications et l'achèvement de la migration des services de fichiers vers l'infrastructure Microsoft. Elle a permis également d'assurer l'achèvement de la migration des postes de travail vers Windows 7 / Office 2010 avec la conduite du changement assortie et la mise à niveau nécessaire de logiciels commerciaux suite à cette migration. Cette dotation a permis également d'engager les études et les prestations de migration de notre messagerie vers la solution Exchange 2010, l'acquisition d'un produit de gestion et d'administration des droits sur les services de fichiers et d'un outil remplaçant et améliorant notre plateforme d'échange de fichiers.

Cette dotation a permis de financer les évolutions de certains applicatifs métiers (IRIS, ASTRE, CORIOLIS et CORIOLIF), le lancement de la mise en place d'un outil de gestion des courriers et la mise en place de tableaux de bord (aide à la décision). Elle a permis également de mettre en conformité avec le Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA) l'extranet de PRISME. Elle a permis de couvrir les dépenses relatives à la livraison de deux outils « métiers » très structurants :

-**OGIL** (portail à disposition des agents région et des personnels des établissements des EPLE franciliens) projet démarré début 2013,

-**SAFIR** (Suivi des Actions de Formation et d'Insertion Professionnelle) est le système d'information de gestion des marchés de la formation professionnelle continue (gestion de 35 dispositifs, comprenant environ 1500 marchés et subventions). Il sera utilisé par les agents de la Région et plus de 800 organismes de formation pour la gestion d'environ 100 000 stagiaires (pour les trois quart sans emploi) et de plus 30 000 000 heures de formation .

		AP		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Communication institutionnelle		0,400	0,350	0,400	0,350
Information	<i>HP0202-003</i>	0,400	0,350	0,400	0,350

Action : Information

0,350 M€ en autorisations de programme ont été affectés sur l'exercice 2014.

Ce budget d'investissement recouvre les actions de signalétique régionale par le biais des panneaux de chantier et des équipements pérennes d'identification du territoire ou du patrimoine francilien.

Les panneaux de chantier sont installés pour sensibiliser les citoyens aux réalisations lancées ou soutenues par la Région. Ces supports comportent le logo de l'institution, mentionnent l'objet de l'opération, la date prévisible de mise en service, le coût global et le pourcentage de la participation régionale.

Les économies déjà réalisées l'an passé ont été amplifiées sur cet exercice 2014 en appliquant les critères de pose cumulatifs suivants :

1) chantier d'une durée égale ou supérieure à 3 mois, 2) montant de la participation régionale de 30 000 € minimum, 3) part Région supérieure ou égale à 15% du montant global de l'opération.

Cette dotation a permis également quelques interventions en remplacement pour des totems ou appliques, notamment dans les lycées, ainsi que la pose de nouveaux supports sur des sites équipés partiellement jusqu'alors.

903 - Culture, sports et loisirs

31 - Culture

313 - Patrimoine

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Patrimoine régional à vocation culturelle	0,290	0,290	0,718	0,658
<i>HP313-010</i>				
Aménagement des propriétés régionales (Villarceaux)	0,280	0,280	0,708	0,648
<i>hcdp</i>				
Orchestre national d'Ile de France	0,010	0,010	0,010	0,010
<i>hcdp</i>				

Action : Aménagement des propriétés régionales (Villarceaux)

Sur cette action, les autorisations de programme ont été affectées en totalité. Sont réalisés ou en cours de réalisation, le remplacement et la remise en état des menuiseries des façades Nord et Est et la dernière partie de la façade Ouest du château 18^{ème}, les travaux pour la consolidation du pilier de la cave du Manoir de Ninon, les études de diagnostic pour la remise en état du parc et des bois ainsi que des berges et des bassins.

Le taux d'exécution en crédits de paiement devrait correspondre au règlement des situations de travaux réalisés à la fin de l'exercice comptable 2014.

Action : Orchestre national d'Ile de France

Cette année, les autorisations de programme affectées en totalité sur cette action ont permis de faire face aux travaux urgents et imprévus sur le bâtiment de l'Orchestre national d'Ile-de-France.

La consommation en crédits de paiement correspond essentiellement au règlement des situations de travaux de mise en conformité de l'accès à la terrasse et aux locaux techniques du bâtiment.

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Fonctionnement des services	10,732	10,663	10,732	10,663
<i>HP0202-012</i>				
Fournitures et petit matériel	1,650	1,620	1,650	1,620
Documentation	0,380	0,380	0,380	0,380
Impressions	0,160	0,180	0,160	0,180
Informatique	4,617	4,617	4,617	4,617
Prestations intellectuelles	0,640	0,571	0,640	0,571
Frais de mission du personnel	0,430	0,380	0,430	0,380
Frais d'actes et de contentieux	0,480	0,660	0,480	0,660
Autres prestations	0,860	0,780	0,860	0,780
Télécommunications	0,835	0,835	0,835	0,835
Postes et affranchissements	0,680	0,640	0,680	0,640
Véhicules	0,971	0,971	0,971	0,971
<i>HP0202-013</i>				
Carburants	0,220	0,224	0,220	0,224
Impôts et taxes sur les véhicules	0,001	0,001	0,001	0,001
Entretien des véhicules	0,270	0,250	0,270	0,250
Location de véhicules	0,060	0,060	0,060	0,060
Assurances	0,420	0,436	0,420	0,436
Subventions à divers organismes	1,700	1,770	1,700	1,770
<i>HP0202-016</i>				
Divers organismes	1,700	1,770	1,700	1,770
021 - Conseil régional	4,585	4,306	14,420	13,826
Indemnités et charges			9,835	9,820
<i>HP021-018</i>				
Indemnités et charges			9,835	9,820
Société d'entraide des conseillers régionaux	1,490	1,490	1,490	1,490
<i>HP021-019</i>				
SECRIF	1,490	1,490	1,490	1,490
Fonctionnement général du CR	2,325	2,266	2,325	2,266
<i>HP021-020</i>				
Réceptions et représentations	1,805	1,805	1,805	1,805
Documentation	0,128	0,135	0,128	0,135
Frais de missions	0,392	0,326	0,392	0,326

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Formation, information des élus régionaux	0,770	0,550	0,770	0,250
<i>HP021-021</i>				
Formation, information des élus régionaux	0,770	0,550	0,770	0,250
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	0,489	0,429	2,689	2,329
Indemnités et charges du CESER	0,100	0,050	2,300	1,950
<i>HP022-022</i>				
Indemnités et charges du CESER			2,200	1,940
Formation des élus du CESER	0,100	0,050	0,100	0,010
Fonctionnement général du CESER	0,389	0,379	0,389	0,379
<i>HP022-023</i>				
Frais de mission du CESER	0,013	0,019	0,013	0,019
Frais d'études du CESER	0,004	0,004	0,004	0,004
Réceptions et représentations du CESER	0,052	0,052	0,052	0,052
Fonctionnement courant du CESER	0,320	0,304	0,320	0,304
932 - Enseignement	0,841	0,841	307,525	305,571
22 - Enseignement du second degré	0,841	0,841	307,525	305,571
222 - Lycées publics	0,841	0,841	307,525	305,571
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées			278,853	279,170
<i>HP222-022</i>				
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées			278,853	279,170
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées			21,621	21,064
<i>HP222-023</i>				
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants			10,690	9,604
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des missions de suppléance			10,931	11,460
Dépenses associées aux agents des lycées	0,841	0,841	7,051	5,337
<i>HP222-024</i>				
Formation	0,473	0,473	0,473	0,460
Communication interne	0,368	0,368	0,368	0,368
Oeuvres sociales			6,210	4,509

TABLEAU DE SYNTHÈSE BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
933 - Culture, sports et loisirs	0,350	0,350	0,350	0,350
31 - Culture	0,350	0,350	0,350	0,350
313 - Patrimoine	0,350	0,350	0,350	0,350
Patrimoine régional à vocation culturelle <i>HP313-010</i>	0,350	0,350	0,350	0,350
Patrimoine régional (Villarceaux)	0,350	0,350	0,350	0,350
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,356	2,356
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,356	2,356
Frais de fonctionnement des groupes d'élus <i>HP01-003</i>			2,356	2,356
Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,356	2,356
TOTAL	65,725	60,967	495,832	489,525
HP	65,725	60,967	495,832	489,525

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

930 - Services généraux

02 - Administration générale

0201 - Personnel non ventilé

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Frais de personnel			110,032	110,721
<i>HP0201-007</i>				
Rémunération et charges de personnel			108,454	109,373
<i>hcdp</i>				
Oeuvres sociales			1,578	1,348
<i>hcdp</i>				

Action : Rémunération et charges de personnel

L'action « rémunérations et charges de personnel » regroupe principalement la masse salariale des agents du siège. Elle intègre également les dépenses liées à la rémunération du personnel mis à disposition et à la médecine du travail.

Pour l'année 2014, il sera exécuté à hauteur de **109,373 M€**, soit 100,98% du budget initial (+0,919 M€). Ce niveau de consommation résulte notamment de l'introduction progressive de l'optimisation du recours à des agents contractuels sur des missions temporaires, et de mesures réglementaires exogènes intervenues après l'examen du BP 2014

Le besoin de crédits supplémentaires sera financé par un transfert de crédits au sein du chapitre.

Action : Oeuvres sociales

L'inscription budgétaire 2014 sera réalisée à hauteur de **1,348 M€** (85,43% du BP). Ce niveau de consommation résulte principalement d'un moindre recours, par les agents, aux prestations de prévoyance, au regard de l'offre proposé par les organismes de mutuelle dans le nouveau cadre légal de la participation des employeurs publics. Cette exécution intègre également les mesures liées à la convention signée fin 2013 avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) dont la mise en place est plus progressive que prévue.

0202 - Autres moyens généraux

		AE		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Communication institutionnelle		12,500	11,213	11,500	10,680
	<i>HP0202-003</i>				
Information	<i>hcdp</i>	3,700	3,605	3,700	3,550
Événementiel	<i>hcdp</i>	2,300	2,208	2,300	2,050
Image-Marque	<i>hcdp</i>	5,120	4,120	4,120	3,900
Evaluation	<i>hcdp</i>	0,300	0,200	0,300	0,200
Edition	<i>hcdp</i>	1,080	1,080	1,080	0,980

Le budget de fonctionnement de la communication institutionnelle (12,5 M€ en autorisations d'engagement) a été affecté sur la base de cinq rapports présentés aux élus en Commission permanente.

Au final, 11 212 500 € ont été affectés, soit 90 % des autorisations d'engagement (AE) votées au titre de 2014. Notre prévision d'exécution des crédits de paiement (CPF) est de 95%, sur la base du standard habituel constaté lors du compte administratif, après rattachements de toutes les charges, sur les derniers exercices.

Pour rappel, notre communication institutionnelle s'articule entièrement autour du positionnement suivant : face aux crises et mutations que nous vivons, face à un monde en conversion, en transition, l'objectif est de faire reconnaître la Région Île-de-France comme l'acteur majeur, innovant et exemplaire, engagé à accélérer la transition écologique, économique et sociale au bénéfice individuel et collectif des Franciliens.

Depuis 2012, pour accompagner et porter la démarche prospective de l'Île-de-France en 2030, s'est amorcée une séquence de rénovation et de développement de nos stratégies et outils d'information et de communication :

- Mise en place d'une nouvelle plateforme de marque avec la signature institutionnelle « Demain s'invente ici »
- Mise en cohérence de l'ensemble de nos expressions de valorisation de l'action régionale via le concept et la forme du repère ICI
 - Application d'une stratégie cohérente de visibilité régionale sur tous nos événements avec un renforcement de la signalétique et de l'attractivité de nos espaces et stands
 - Développement d'une nouvelle stratégie éditoriale « plurimédia », avec la sortie d'un nouveau magazine et la refonte du site Internet
 - Lancement d'une plateforme Open data permettant un libre accès des internautes à des données publiques libérées ou relayées par la Région
 - Mise en œuvre d'une nouvelle charte graphique pour l'ensemble des organismes associés
 - Emergence d'une marque de territoire à l'international *PARIS REGION*, avec changement de logo de l'Agence régionale de développement, du Centre francilien de l'innovation (regroupé dans Paris Région Entreprises) et du Comité régional du tourisme
 - Changement de nom des bases de loisirs vers « Îles de loisirs » et renforcement des liens avec les Parcs naturels d'Île-de-France

Action : Information

Des autorisations d'engagement pour un montant de 3,605 M€ ont été affectées en Commission permanente.

Cette dotation a permis notamment d'éditer 5 numéros du magazine *Île-de-France – Regards actuels sur la région de demain* : n°50 en février (*Mobilisés, Tous solidaires*), n°51 en avril (*Halte aux clichés, Quand les services publics innovent*), n°52 en juin (*Faune et flore : ne chassons pas le naturel*), n°53 en octobre (*A la table des Franciliens*) et n°54 en décembre (en collaboration avec le Bondy Blog).

Concernant le magazine, son taux d'attractivité, mesuré fin 2013 auprès de 2000 Franciliens, est de 75%, soit plus de 18 points par rapport à l'ancienne formule. De plus, 74 % des lecteurs pensent que le magazine valorise les actions de la Région et pour 70% d'entre eux qu'il véhicule des valeurs de solidarité, de diversité et d'humanité. Ce support a été primé au travers du Grand Prix de la presse territoriale en 2014.

Dans un souci de cohérence et de complémentarité entre papier et numérique, le site iledefrance.fr a été profondément enrichi en reportages, dossiers, illustrations (photos, vidéos, dataviz...) et services en ligne au cours de l'année 2014, première année pleine après sa refonte en 2013.

Dans le champ de l'innovation numérique, il est à noter la sortie de nouvelles applications pratiques comme Horizon Pro, Parcs naturels d'Île-de-France, Patrimoines ou encore Fonds européens.

La plateforme Open data (<http://data.iledefrance.fr>) de la Région, qui permet un libre accès des internautes à des données publiques libérées ou relayées par notre institution, comprend plus de 500 jeux de données disponibles. Ce qui place l'open data régional comme la principale source de données des collectivités locales.

Action : Événementiel

2,208 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement sur l'exercice 2014.

L'Unité Communication a notamment assuré la présence et la visibilité de l'institution régionale sur les opérations suivantes : Salon des entrepreneurs, Festival du film d'environnement, Salon du livre, Festival de Cannes, Solidays, Festival d'Avignon, Rock en Seine, Paris pour l'emploi.

Le Salon européen de l'éducation est classiquement l'opération la plus importante de l'année. En tant que partenaire majeur, la Région Île-de-France dispose d'un vaste espace qu'elle aménage pour présenter les innovations en terme d'infrastructures et outils pédagogiques, un espace métiers (avec des démonstrations assurées par des lycées et CFA), une agora pour les rencontres et les animations ainsi qu'un espace prévention santé.

Les espaces régionaux sont conçus en cohérence, avec une même identité visuelle et une signalétique forte pour maximiser notre visibilité sur les diverses manifestations.

Action : Image-Marque

4,120 M€ ont été affectés sur cette action qui regroupe les frais de conseil, de création ou d'adaptation liés à des campagnes ciblées ou grand public, ainsi que le conseil média et les achats d'espaces publicitaires en affichage, presse, internet, radio, cinéma, auprès de différents supports.

En 2014, les campagnes JVE (Jeunes violences écoute) et Réduction des déchets, sur le thème du gaspillage alimentaire, ont été relancées.

A l'occasion des JPO (Journées portes ouvertes) dans les CFA franciliens, des actions d'information et de valorisation de l'apprentissage ont aussi été mises en place.

Une nouvelle campagne sur la Qualité de vie en Île-de-France a été menée pour présenter la richesse du territoire francilien au travers : des Parcs naturels (ex-PNR, sur la dimension patrimoine/culture), des Îles de loisirs (ex-Bases, sur la dimension loisirs/famille) et des Espaces naturels d'Île-de-France (sur la dimension nature/biodiversité).

Enfin, une campagne a été lancée à l'occasion du renouvellement des membres du Conseil régional des jeunes (CRJ) afin d'informer sur le rôle de cette instance et d'inciter les jeunes à se porter candidats.

L'impact de ces campagnes est grand auprès du grand public. La dernière évaluation de l'image de l'institution démontre que plus de 61% des franciliens et 79% des jeunes de 15-24 ans ont en souvenir au moins une campagne d'affichage de la Région.

Action : Evaluation

Une affectation en autorisations d'engagement de 0,200 M€ a été votée.

Cette action recouvre les études, analyses, pré- et post-tests d'opérations de communication.

Sont notamment évalués l'agrément, la compréhension et l'attribution des messages véhiculés dans les campagnes de la Région et nos vecteurs propres d'information.

Action : Edition

1,080 M€ en autorisations d'engagement ont été affectés sur l'exercice.

Les dépenses engagées sur cette action recouvrent essentiellement la création graphique, l'impression et/ou les adaptations multimédia des brochures, comme la brochure rentrée scolaire, le rapport d'activité et de développement durable (RADD), le guide des bases de loisirs, les documents réglementaires (type schémas régionaux ou contrats de projets) ou les plaquettes associées aux expositions régionales ainsi qu'aux événements de type Salon du Livre, Festival d'Avignon, etc.

L'année 2014 a été marquée par une montée en puissance des éditions numériques, avec des adaptations spécifiques sur le web, pour le rapport d'activité et de développement durable principalement.

Les impressions se font quasi-exclusivement sur du papier recyclé ou issu de forêts gérées de manière durable, avec des encres et procédés d'impression labellisés.

Relèvent également de ce secteur les expositions sur les murs du bâtiment du Conseil régional, avec l'installation d'un dispositif modulable de panneaux d'exposition et l'accrochage d'une bâche d'angle grand format.

Enfin, l'édition comporte une branche photo-vidéo avec une médiathèque rénovée et partagée.

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Dépenses associées aux frais de personnel	3,590	3,590	3,590	3,454
<i>HP0202-004</i>				
Formation	0,849	0,849	0,849	0,832
<i>hcdp</i>				
Autres oeuvres sociales	0,018	0,018	0,018	0,008
<i>hcdp</i>				
ASCRIF	0,305	0,305	0,305	0,305
<i>hcdp</i>				
Communication interne	0,308	0,308	0,308	0,292
<i>hcdp</i>				
Autres dépenses de personnel	0,810	0,810	0,810	0,717
<i>hcdp</i>				
Participation aux cantines	1,300	1,300	1,300	1,300
<i>hcdp</i>				

Action : Formation

Le budget initial sera consommé à hauteur de 98 %, correspondant à 0,683 M€ dans le cadre du plan de formation des agents du sièges et 0,149 M€ dans celui plus spécifiquement dédié à la formation des emplois d'avenir, soit un total de **0,832 M€**.

Action : Autres oeuvres sociales

Les crédits affectés à cette action sont principalement destinés au paiement des frais bancaires liés aux prêts sociaux seront consommés à hauteur de 44,69% (**0,008 M€**) du fait de la fin de la régularisation des paiements d'intérêts des années antérieures.

Action : ASCRIF

En 2014, la Région a accordé à l'association sportive et culturelle des personnels de la préfecture et de la Région Ile-de-France (ASCRIF) une subvention annuelle de **0,305 M€** versée intégralement.

Action : Communication interne

Les crédits alloués à la communication interne des agents du siège seront consommés à hauteur de 94,81%, soit un montant de **0,292 M€**, comprenant la poursuite de la programmation prévue, ainsi que les crédits exceptionnellement inscrits pour l'organisation des élections professionnelles.

Action : Autres dépenses de personnel

Cette action regroupe la participation de la Région au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), le transport des agents bénéficiant des congés bonifiés et les frais de recrutement des agents. Le montant total des crédits sera consommé à hauteur de **0,717 M€**, soit 88,52 % du budget initialement prévu. Cet écart est lié à une légère baisse de la cotisation FIPHFP versée par la Région en 2014 au titre de l'année 2013.

Action : Participation aux cantines

La dotation 2014 de 1,300 M€ en autorisations d'engagement a été affectée en totalité et ne devrait pas enregistrer d'écart avec le niveau de mandatement, en raison de la prévision établie à partir des dépenses constatées dans l'exécution du marché de restauration collective.

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Charges liées aux immeubles	29,967	26,834	29,967	26,834
Loyers et charges locatives	25,235	22,072	25,235	22,072
Impôts et taxes	0,262	0,262	0,262	0,262
Entretien	1,930	1,930	1,930	1,930
Fluides	0,898	0,928	0,898	0,928
Assurances	1,642	1,642	1,642	1,642

Action : Loyers et charges locatives

L'année 2014 a été fortement impactée par la sortie anticipée des locaux de la tour Maine Montparnasse (TMM) à compter des 17 et 18 mars 2014 (cf l'autorisation donnée par la commission permanente en date du 20 novembre 2013). La dotation 2014 affectée à hauteur de 22,072 M€ en autorisations d'engagement soit, 87,47% de la dotation initiale de 25,235 M€ a permis de couvrir par redéploiement de crédits : la location temporaire de bureaux rue de l'Université, les baux en cours y compris ceux pour les 19, 20 et 21èmes étages de la tour Maine Montparnasse au prorata de la durée d'occupation des locaux et le nouveau bail à compter de la fin du deuxième trimestre du site de Nord-Pont pour l'installation définitive des agents de l'Unité Aménagement durable.

A titre de précaution, il a été opéré un provisionnement pour risque juridique des loyers tour Maine Montparnasse restant dus après notre résiliation unilatérale et représentant le solde de la dotation non affectée, soit 3,133 M€.

Un redéploiement en autorisations d'engagement de 0,030 M€ a été opéré vers l'action « Fluides » au sein du même programme.

Action : Impôts et taxes

La prévision de consommation des crédits alloués d'un montant de 0,262 M€ au Budget primitif 2014 sur cette action traduit les charges d'imposition intervenues sur l'exercice en cours.

Action : Entretien

Les principales dépenses sur cette action concernent les charges d'entretien pour le nettoyage général des immeubles et la maintenance de leurs installations qui sont exécutées par marchés ou dans le cadre de contrats d'entretien spécifiques. La totalité des autorisations d'engagement prévues au budget a été affectée, soit 1,930 M€. La prévision de mandatement à la clôture de l'exercice devrait correspondre à la dotation votée au budget primitif 2014.

Action : Fluides

Sur cette action, la prévision de consommation de 0,928 M€ présente un dépassement de 0,030 M€ de la dotation initiale votée au budget primitif 2014 tant en autorisations d'engagement qu'en crédits de paiement. Celui-ci s'explique par le transfert sur cette action des frais d'électricité du site de Nord Pont précédemment inclus dans les charges locatives des baux de la tour Montparnasse. Un financement complémentaire a donc été opéré par redéploiement à partir de crédits de l'action « Loyers et charges locatives » au sein du même programme.

Action : Assurances

En 2014, la dotation en autorisation d'engagement destinée au règlement des primes d'assurance pour les risques immeubles et de responsabilité civile a été affectée en totalité pour 1,642 M€. La prévision en crédits de paiement devrait être contenue dans cette enveloppe.

		AE		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Fonctionnement des services		10,732	10,663	10,732	10,663
	<i>HP0202-012</i>				
Fournitures et petit matériel		1,650	1,620	1,650	1,620
	<i>hcdp</i>				
Documentation		0,380	0,380	0,380	0,380
	<i>hcdp</i>				
Impressions		0,160	0,180	0,160	0,180
	<i>hcdp</i>				
Informatique		4,617	4,617	4,617	4,617
	<i>hcdp</i>				
Prestations intellectuelles		0,640	0,571	0,640	0,571
	<i>hcdp</i>				
Frais de mission du personnel		0,430	0,380	0,430	0,380
	<i>hcdp</i>				
Frais d'actes et de contentieux		0,480	0,660	0,480	0,660
	<i>hcdp</i>				
Autres prestations		0,860	0,780	0,860	0,780
	<i>hcdp</i>				
Télécommunications		0,835	0,835	0,835	0,835
	<i>hcdp</i>				
Postes et affranchissements		0,680	0,640	0,680	0,640
	<i>hcdp</i>				

Action : Fournitures et petit matériel

Le niveau prévisible d'exécution des autorisations d'engagement sur cette action est de 1,620 M€ permettant un redéploiement de 0,030 M€ entre actions au sein du même programme. Les crédits devraient être consommés pour ce même montant, compte tenu des dépenses sur les marchés en cours dont les restes à mandater sont attendus d'ici la clôture de l'exercice.

Action : Documentation

Sur cette action, les autorisations d'engagement ont été affectées en totalité, soit 0,380 M€ pour être consommées d'ici la fin de l'année pour les dépenses de kiosque, d'abonnement, de réabonnement et de documentation générale en 2014.

Action : Impressions

Le niveau prévu d'affectation et de consommation des crédits sur cette action est de 0,180 M€ soit un dépassement de 0,020 M€ par rapport aux dotations initiales (0,160 M€) votées au budget primitif 2014.

Action : Informatique

Cette dotation est, pour moitié, liée au marché d'infogérance des systèmes d'information. Elle couvre également tous les contrats de maintenance des applications métiers de la région et de l'infrastructure. Le nombre et le montant de ces contrats suivent l'évolution du parc. Elle a permis également de couvrir les prestations informatiques qui font suite aux déménagements de postes sur les différents sites (Travaux sur le site d'Invalides, déménagement de l'UAD à Nordpont, Unité société rue du Bac..).

Action : Prestations intellectuelles

En 2014, la prévision d'affectation et de consommation des crédits sur cette action qui regroupe les frais d'études et de prestations d'audit à caractère financier ou transversal nécessaires au fonctionnement des services est de 0,571 M€. Ce niveau d'exécution s'explique par une mobilisation inférieure des crédits réservés pour le document unique et par le report sur 2015 d'une étude sur l'impact de la réforme territoriale, permettant ainsi un transfert en autorisations d'engagement de 0,069 M€ vers l'action « divers organismes » du programme « subventions à divers organismes ».

Action : Frais de mission du personnel

L'exécution prévisible sur cette action qui porte les crédits nécessaires au règlement des dépenses liées aux déplacements et missions du personnel devrait s'élever à 88,37% en autorisations d'engagement et crédits de paiement, soit 0,380 M€, permettant un redéploiement de crédits de 0,050 M€ au bénéfice de l'action « Frais d'actes et de contentieux » au sein du même programme.

Action : Frais d'actes et de contentieux

La dotation allouée à cette action a dû être revue à la hausse de 0,180 M€, soit un niveau d'affectation et de consommation de 0,660 M€. Cette surconsommation s'explique par des prévisions de dépenses supplémentaires pour des contentieux exceptionnels notamment les marchés d'entreprise des travaux publics (METP) et les aides aux transports. Il a été opéré un redéploiement de crédits entre actions du même programme pour couvrir ce dépassement de crédits.

Action : Autres prestations

Le niveau d'exécution en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur cette action qui porte les crédits nécessaires au règlement des dépenses sur le marché transversal de prise de débats et sur les marchés de la location des matériels et de l'externalisation partielle du gardiennage devrait s'élever à 90,70% soit 0,780 M€. Ce niveau d'exécution a permis un redéploiement de crédits de 0,080 M€ vers l'action « Frais d'actes et de contentieux » au sein du même programme.

Action : Télécommunications

La dotation en télécommunication a été utilisée pour couvrir les dépenses de télécommunications (liens inter-sites, Internet, téléphonie fixe et mobile) notamment les besoins en progression constante de téléphonie mobile et de services "data" associés.

Action : Postes et affranchissements

La prévision d'exécution en autorisations d'engagement et en crédits de paiement est de 94,12%, soit 0,640 M€ confirmant la tendance à la baisse observée depuis plusieurs années, et rendant possible un redéploiement d'un montant de 0,040 M€ en autorisations d'engagement vers l'action « Frais d'actes et de contentieux » au sein du même programme.

		AE		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Véhicules		0,971	0,971	0,971	0,971
	<i>HP0202-013</i>				
Carburants	<i>hcdp</i>	0,220	0,224	0,220	0,224
Impôts et taxes sur les véhicules	<i>hcdp</i>	0,001	0,001	0,001	0,001
Entretien des véhicules	<i>hcdp</i>	0,270	0,250	0,270	0,250
Location de véhicules	<i>hcdp</i>	0,060	0,060	0,060	0,060
Assurances	<i>hcdp</i>	0,420	0,436	0,420	0,436

Action : Carburants

Le niveau de consommation des crédits prévus sur cette action est de 0,224 M€ soit un dépassement de 0,004 M€ par rapport à la dotation dotation initiale votée au budget primitif 2014.

Action : Impôts et taxes sur les véhicules

La prévision de consommation sur cette action devrait être bien inférieure à la dotation votée au budget primitif 2014, du fait de la non éligibilité des véhicules neufs acquis sur l'exercice à l'écotaxe additionnelle pour les véhicules polluants.

Action : Entretien des véhicules

La prévision de consommation des crédits de paiement à la clôture de l'exercice sur cette action qui porte les dépenses d'entretien et le contrôle technique des véhicules du parc automobile régional s'élève à 0,250 M€ permettant le transfert de 0,020 M€ entre actions au sein du même programme.

Action : Location de véhicules

Le volume des autorisations d'engagement affectées en totalité, soit 0,060 M€ est conforme aux nécessités de consommation sur cette ligne.

Action : Assurances

Le niveau d'exécution des crédits pour les assurances véhicules est de 0,436 M€, soit un dépassement de 0,016 M€. Cet écart financé par redéploiement de crédits entre actions au sein du même programme est dû à une forte augmentation de la révision du contrat d'assurances véhicules sur 2014.

		AE		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Subventions à divers organismes	<i>HP0202-016</i>	1,700	1,770	1,700	1,770
Divers organismes		1,700	1,770	1,700	1,770

Action : Divers organismes

L'exécution du programme relatif aux subventions allouées à divers organismes dont l'action est d'intérêt régional ou transversal aux domaines de compétences de la Région est déterminée par les affectations successives décidées par la Commission permanente. Le niveau de consommation des crédits s'élève à 1,770 M€ soit un taux de 104,08% par rapport à la dotation initiale votée au BP 2014, mais représente une baisse de 7,15% par rapport au montant réalisé de 1,906 M€ au CA 2013. Un transfert de crédits de 0,070 M€ a été opéré depuis le programme "Fonctionnement des services", action " Prestations intellectuelles" pour abonder la dotation sur cette action.

021 - Conseil régional

		AE		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Indemnités et charges	<i>HP021-018</i>			9,835	9,820
Indemnités et charges				9,835	9,820

Action : Indemnités et charges

Les crédits destinés aux indemnités des élus régionaux seront consommés en 2014 à hauteur de 99,85% soit un montant de **9,820 M€**.

		AE		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Société d'entraide des conseillers régionaux	<i>HP021-019</i>	1,490	1,490	1,490	1,490
SECRIF		1,490	1,490	1,490	1,490

Action : SECRIF

La consommation des crédits sur ce programme destiné au subventionnement de la SECRIF est conforme à l'inscription de la dotation de 1,490 M€ prévue au budget 2014.

		AE		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Fonctionnement général du CR		2,325	2,266	2,325	2,266
	<i>HP021-020</i>				
Réceptions et représentations		1,805	1,805	1,805	1,805
	<i>hcdp</i>				
Documentation		0,128	0,135	0,128	0,135
	<i>hcdp</i>				
Frais de missions		0,392	0,326	0,392	0,326
	<i>hcdp</i>				

Action : Réceptions et représentations

Cette action porte les dépenses de réceptions et de représentations engagées par les élus régionaux dans le cadre de leur mandat, pour l'organisation des séances du Conseil régional, ainsi que celles pour l'enregistrement des débats. En 2014, l'intégralité de la dotation en autorisations d'engagement a été affectée. La prévision de consommation en crédits de paiement devrait être contenue dans cette enveloppe.

Action : Documentation

L'exécution des crédits sur cette action consacrée aux dépenses de documentation générale nécessaires aux élus régionaux et aux groupes politiques s'est traduite par une augmentation de la dotation initiale (0,128 M€) votée au budget primitif de 0,007 M€, couverte par un redéploiement de crédits au sein du même programme.

Action : Frais de missions

La prévision de consommation des crédits de paiement à la clôture de l'exercice sur cette ligne s'élève à 0,326 M€ permettant le transfert de 0,007 M€ au bénéfice de l'action « Documentation » au sein du même programme.

		AE		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Formation, information des élus régionaux		0,770	0,550	0,770	0,250
	<i>HP021-021</i>				
Formation, information des élus régionaux		0,770	0,550	0,770	0,250

Action : Formation, information des élus régionaux

La prévision d'exécution en 2014 sur cette ligne s'élève à **0,250 M€**.

022 - Conseil économique, social et environnemental régional

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Indemnités et charges du CESER	0,100	0,050	2,300	1,950
<i>HP022-022</i>				
Indemnités et charges du CESER			2,200	1,940
<i>hcdp</i>				
Formation des élus du CESER	0,100	0,050	0,100	0,010
<i>hcdp</i>				

Action : Indemnités et charges du CESER

La prévision d'exécution en 2014 sur cette ligne s'élève à **1,940 M€**.

Action : Formation des élus du CESER

L'exécution 2014 sur cette ligne s'élève à **0,01 M€**.

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Fonctionnement général du CESER	0,389	0,379	0,389	0,379
<i>HP022-023</i>				
Frais de mission du CESER	0,013	0,019	0,013	0,019
<i>hcdp</i>				
Frais d'études du CESER	0,004	0,004	0,004	0,004
<i>hcdp</i>				
Réceptions et représentations du CESER	0,052	0,052	0,052	0,052
<i>hcdp</i>				
Fonctionnement courant du CESER	0,320	0,304	0,320	0,304
<i>hcdp</i>				

Action : Frais de mission du CESER

L'exécution prévisible de consommation en autorisations d'engagement et en crédits de paiement devrait se traduire par une augmentation de 0,006 M€ couverte par un redéploiement de crédits entre actions de ce même programme.

Action : Frais d'études du CESER

La consommation des crédits sur cette action est conforme à la dotation inscrite au budget 2014 de 0,004M€.

Action : Réceptions et représentations du CESER

La dotation en autorisations d'engagement pour les dépenses de réceptions et de représentations engagées par cette Assemblée a été affectée en totalité avec une estimation identique pour le mandatement correspondant.

Action : Fonctionnement courant du CESER

Cette action qui porte les crédits nécessaires à la gestion courante du CESER devrait enregistrer un taux d'exécution de 95,09%, soit 0,304 M€ permettant un redéploiement de crédits de 0,006 M€ vers l'action « Frais de mission » au sein du même programme.

932 - Enseignement

22 - Enseignement du second degré

222 - Lycées publics

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées			278,853	279,170
<i>HP222-022</i>				
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées			278,853	279,170

Action : Rémunération des agents techniques titulaires des lycées

Cette action regroupe principalement la masse salariale des agents titulaires des lycées ainsi que les dépenses liées (médecine professionnelle ; FIPHFP, congés bonifiés...).

Le budget 2014 dédié à cette action sera consommé à hauteur de **279,170 M€** (100,11% du BP). L'exécution prévisionnelle s'inscrit dans la perspective d'un accroissement du taux d'occupation des postes par des agents titulaires, compensé par un nombre moins important d'agents non-titulaires sur postes vacants.

Le besoin de crédits supplémentaires sera financé par un transfert de crédits au sein du chapitre.

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées			21,621	21,064
<i>HP222-023</i>				
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants			10,690	9,604
<i>hcdp</i>				
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des missions de suppléance			10,931	11,460
<i>hcdp</i>				

Action : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants

L'exercice de gestion mené en 2014 a permis une meilleure occupation des postes par des agents titulaires et ainsi de limiter le recours à des agents non-titulaires pour occuper des postes vacants, portant la consommation des crédits à hauteur de **9,604 M€** correspondant à la rémunération de 416 agents.

Action : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des missions de suppléance

Les suppléances sont destinées à assurer le remplacement d'agents temporairement absents sur une longue durée pour des raisons de santé sur des métiers indispensables à la garantie de la continuité du service public (restauration, accueil...).

En 2014, l'analyse des besoins par les antennes RH nécessite de porter le nombre d'agents non-titulaires sur des missions de suppléance à 497 agents rémunérés en moyenne sur l'année, correspondant à un budget de **11,460 M€** (104,84% du BP 2014). Le besoin de crédits supplémentaires sera financé par un transfert de crédits au sein du chapitre.

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Dépenses associées aux agents des lycées	0,841	0,841	7,051	5,337
<i>HP222-024</i>				
Formation	0,473	0,473	0,473	0,460
<i>hcdp</i>				
Communication interne	0,368	0,368	0,368	0,368
<i>hcdp</i>				
Oeuvres sociales			6,210	4,509
<i>hcdp</i>				

Action : Formation

La prévision de consommation de l'action en 2014 sur la ligne « Formation » est estimée à **0,460 M€**, soit un taux de consommation de 97,2 %.

Action : Communication interne

Les crédits alloués à la communication interne à destination des agents des lycées seront consommés dans leur intégralité, soit un montant de **0,368 M€**, comprenant la poursuite de la programmation prévue, ainsi que les crédits exceptionnellement inscrits pour l'organisation des élections professionnelles.

Action : Oeuvres sociales

L'inscription budgétaire 2014 sera réalisée à hauteur de **4,509 M€** (72,61% du BP). Ce niveau de consommation résulte principalement d'une diminution du recours, par les agents, aux prestations de prévoyance, au regard de l'offre proposé par les organismes de mutuelle dans le nouveau cadre légal de la participation des employeurs publics. Cette exécution intègre également la mise en place progressive de la convention signée fin 2013 avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

933 - Culture, sports et loisirs

31 - Culture

313 - Patrimoine

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Patrimoine régional à vocation culturelle	0,350	0,350	0,350	0,350
<i>HP313-010</i>				
Patrimoine régional (Villarceaux)	0,350	0,350	0,350	0,350

Action : Patrimoine régional (Villarceaux)

Les autorisations d'engagement affectées en totalité (0,350 M€) permettront de réaliser, à un égal niveau, les dépenses d'entretien des espaces verts et du domaine bâti, ainsi que celles de gestion courante liées au fonctionnement du domaine dont l'accueil du public pendant son ouverture et l'organisation de la saison culturelle.

944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

- - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,356	2,356
<i>HP01-003</i>				
Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,356	2,356

Action : Frais de fonctionnement des groupes d'élus

L'exécution 2014 attendue sur cette ligne s'élève à **2,356 M€** conformément au budget. L'intégralité des crédits seront consommés.

